

# Nommer l'innommable. Enquête sur les tabous sexuels et naturels

Jean-Pierre Pichette

Volume 14, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1095072ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1095072ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Société Charlevoix  
Presses de l'Université d'Ottawa

## ISSN

1203-4371 (print)

2371-6878 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Pichette, J.-P. (2022). Nommer l'innommable. Enquête sur les tabous sexuels et naturels. *Cahiers Charlevoix*, 14, 209–272. <https://doi.org/10.7202/1095072ar>

## Article abstract

Puis l'étude de **Jean-Pierre Pichette** scrute les enquêtes ponctuelles sur les tabous sexuels et naturels qu'il a commandées à ses étudiants de Sudbury au début des années 1980. En préambule, il rappelle l'atmosphère étouffante qui enveloppait le domaine de l'intime en milieu catholique canadien-français et qui favorisa la création d'un langage fleuri et crypté pour l'exprimer. Ouvrant alors ce « cabinet secret du folklore », il dépouille et analyse le millier d'occurrences que ces sondages ont générées pour remplacer une quinzaine d'interdits désignant les parties de l'appareil reproducteur des corps masculin et féminin. À côté des termes crus, grossiers ou vulgaires, l'auteur relève de nombreuses métaphores très originales qui parviennent à nommer l'innommable par des doubles sens destinés à ne pas offenser l'innocence des enfants, voire des adolescents. Autant que l'ignorance du mot juste, cet exposé montre que l'amour des mots explique aussi la persistance de ce langage codé dans le monde contemporain.

## **Nommer l'innommable. Enquête sur les tabous sexuels et naturels**

JEAN-PIERRE PICHETTE

*Professeur associé*  
Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église

*Mais nous pensons que[,] comme le feu, la science purifie tout. De même que le chimiste pèse, analyse, recompose les matières les moins ragoûtantes, sans s'affecter de leur aspect ou de leur odeur ; de même que le médecin décrit dans leurs plus intimes détails, étudie dans leur[s] fonctions les plus mystérieuses les organes de la génération sans songer qu'à la science, de même nous toucherons d'une main et d'un esprit chastes aux sujets les plus obscènes ou de l'immoralité la plus choquante.*

*Kryptadia*, vol. 1, 1883, p. IX.

## SOMMAIRE

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| INTRODUCTION                        | 211 |
| I - LE DOMAINE DE L'INTIME          | 214 |
| De l'éducation familiale            | 214 |
| Des interdits religieux séculaires  | 216 |
| Une pastorale de la peur            | 223 |
| Une éducation sexuelle ?            | 230 |
| II - LES TABOUS SEXUELS ET NATURELS | 234 |
| Les enquêtes ponctuelles            | 235 |
| Le dépouillement des données        | 241 |
| III - NOMMER L'INNOMMABLE           | 243 |
| Les tabous sexuels                  | 243 |
| Les tabous naturels                 | 257 |
| Les figures d'atténuation           | 266 |
| CONCLUSION                          | 271 |
| De la puissance à l'acte            | 271 |

## Nommer l'innommable. Enquête sur les tabous sexuels et naturels

### INTRODUCTION

Pendant quatre siècles, les bibliothèques des institutions catholiques ont entretenu une réserve, appelée *Enfer*, où l'on rangeait à l'écart tous les livres interdits, même les œuvres d'art, afin de les soustraire au regard du grand public<sup>1</sup>. Le retranchement de tels ouvrages, pour hérésie, subversion, immoralité ou licence sexuelle, se conformait à l'*Index librorum prohibitorum* [*Index des livres interdits*], compilation de près de 4 000 imprimés entreprise pendant le concile de Trente (1545-1563) et suspendue en 1966 lors du concile de Vatican II. On ne pouvait avoir accès aux œuvres qu'on y inscrivait, même la Bible, réputées « mises à l'Index » et gardées dans l'*Enfer*, qu'avec la permission exceptionnelle de l'autorité responsable<sup>2</sup>.

D'une certaine manière, le « cabinet secret du folklore », ainsi que le désignait Pierre Saintyves dans son *Manuel de folklore*, jouait pour son « plan d'enquête globale » le rôle de l'*Enfer* pour les bibliothèques<sup>3</sup>. Cet appendice, colligeant divers interdits véhiculés par la tradition orale, mentionnait expressément :

---

1. Par exemple, au Séminaire de Québec : Pierrette Lafond, *Promenade en Enfer. Les livres à l'Index de la bibliothèque historique du Séminaire de Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 2019, 142 p.

2. À la question « La Bible a-t-elle été mise à l'Index par l'Église catholique ? », Guy Bédouelle répond que « [c]ette affirmation, qu'on entend parfois, n'est heureusement pas exacte », mais que « les prescriptions dissuasives » qui restreignaient sa lecture dans les langues vernaculaires ont donné cette impression. Cf. *Supplément au Cahier Évangile*, n° 146, décembre 2008 ([www.bible-service.net/extranet/current/pages/844](http://www.bible-service.net/extranet/current/pages/844) ; source consultée le 21 avril 2021).

3. P[ierre] Saintyves [pseudonyme d'Émile-Dominique Nourry, 1870-1935], *Manuel de folklore*, Lettre-préface de Sébastien Charléty, Paris, Librairie Émile Nourry, 1936, vii-218 p. Le plan d'enquête globale figure aux p. 67-76.

« Les chansons érotiques et les contes libertins. Les rapports entre amoureux, les rapports conjugaux. Le libertinage. Fréquentation des prostituées des maisons publiques. Les maladies vénériennes, ce qu'on en pense et comment on les soigne.<sup>4</sup> » Saintyves ne visait nullement la répression, mais opérait de la sorte le tri préalable de tels matériaux dans un « cabinet » d'étude, selon les fins qu'il précise quelques lignes plus loin : « Toutes les sciences positives doivent commencer par l'observation et la récolte des faits [...], car les] faits sont les matériaux avec lesquels on construit la science ». Il en résulte que, « [p]our répondre à sa pleine signification, la science ne peut utiliser que des faits certains, exactement observés, décrits avec précision. Autrement, les belles hypothèses et les superbes synthèses ne seraient que châteaux de cartes.<sup>5</sup> » Aussi, la discrétion lui dictait-elle l'entreposage de ces matières destinées à un public savant dans un dépôt « secret », à l'abri de la censure, justement pour leur protection et celles aussi des yeux et des oreilles d'âmes candides, comme on le conseille pour les poisons, les médicaments, les armes ou autres objets dangereux.

C'est sans doute dans ce cabinet qu'on devrait séquestrer les récits et chansons à caractère licencieux tout autant que les enquêtes ponctuelles sur les tabous sexuels et naturels, et leurs nombreuses appellations, que nous avons commandées à nos étudiants au début des années 1980 et déposées dans les archives du département de folklore et d'ethnologie de l'Université de Sudbury. C'était au temps où régnait encore, même dans une institution catholique, un esprit de discernement qui souscrivait à la liberté d'enseignement et de recherche, peu avant les tentations inquisitoriales de certains comités d'éthique – rappel pénible d'une procédure médiévale dont les héritiers avaient précisément abouti à la compilation de l'Index – qui outrepassaient les scrupules étroits des confesseurs d'une époque révolue<sup>6</sup>.

---

4. *Ibid.*, p. 76.

5. *Ibid.*, « Le Folklore descriptif. Des enquêtes locales, régionales et nationales », p. 77.

6. Les tribulations récentes survenues à l'Université d'Ottawa ou encore à l'Université de Montréal – où le mot « nègre », interdit d'utilisation, même dans le

Côtoyant les termes crus, grossiers et franchement vulgaires que ces exercices recensent parfois, de nombreuses métaphores très originales les voient et parviennent à nommer l'innommable par des doubles sens destinés à ne pas offenser l'innocence des enfants, voire la pudeur des adolescents et la modestie des honnêtes gens. D'aventure, ce langage codé se développera encore dans de courts récits facétieux qui, bien souvent, constituent la première éducation sexuelle des jeunes, qui était autrefois la seule. Or, de telles métaphores ont été la source de plusieurs fabliaux mis en vers entre le <sup>xiii</sup><sup>e</sup> et le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, d'allégories des conteurs des <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles, et de *kryptadia* que les folkloristes ont entendus de leurs contemporains et réunis dans des recueils à faible tirage aux <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles<sup>7</sup>. L'examen de quelques-uns

titre du livre de Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique* (Parti pris, 1968) – ont conduit à la mise au ban de professeurs et au muselage même des journalistes qui, pour contrer toute allusion raciste, s'autocensurent en substituant au « nègre » illicite une béquille, le « mot en N » ; et comme jadis les condamnations tombent sans appel. Cf. l'éditorial de Marie-Andrée Chouinard, « Le Poids des mots », dans *Le Devoir*, 22 octobre 2020.

7. Les *Kρυπτάδια* ou *Kryptadia* forment un ensemble de douze volumes publiés à Heilbronn, en Allemagne, puis à Paris, entre 1883 et 1911. Sous-titrés « recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires » et « tirés à 210 exemplaires numérotés » [les vol. x et xi (1907) l'ont été à 175 exemplaires], ces petits ouvrages, diffusés sous le manteau et dans « l'anonyme, par crainte des mal intentionnés et des Prud'hommes faux ou sincères », réunissent des « contes, chansons, dictons, proverbes, etc. » dont « la crudité, l'immoralité du sujet, la grossièreté des expressions employées ont fait reculer les collecteurs qui la plupart du temps ont laissé retomber dans l'oubli les matériaux qu'ils avaient pu recueillir ». Écrit en lettres grecques, le « titre Kruptadia, c'est-à-dire les sujets secrets » a été « choisi précisément pour son aspect hirsute, barbare et rébarbatif, parce qu'il est [in]intelligible au plus grand nombre et qu'inscrit sur le dos d'un livre, il ne tentera pas la main d'un curieux sur un rayon de bibliothèque. » De plus, le choix de publier « dans leur texte anglais, allemand, espagnol, italien, les ouvrages de ces langues, réservant le français pour les productions françaises et les traductions d'œuvres écrites en langues accessibles au petit nombre » ajoutait un obstacle supplémentaire. Cf. « Avis du comité de direction du recueil des *Kρυπτάδια* », vol. I, Heilbronn, Henninger frères, éditeurs, 1883, p. v-xii. Cf. aussi Claudine Gauthier et Claude Gaignebet, « *Kryptadia*. Historique », dans *Bérose – Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris, 2008, 3 p. ([www.berose.fr/article249](http://www.berose.fr/article249) ; source consultée le 24 août 2020) ; cet article parvient à identifier la plupart des responsables de cette édition en rendant à Eugène Rolland « la paternité du projet et de la mise en œuvre des premiers volumes de cette collection ». Cf. également la préface de Josiane Bru à la réimpression des *Contes licencieux de l'Aquitaine. Contributions au folklore érotique I* d'Antonin Perbosc (Carcassonne, Éditions du GARAE, 1984 [1907], xxix-325 p.) qui évoque d'autres initiatives de ce genre à la même époque, dont les *Anthropophyteia* (Leipzig, 1904-1913)

de ces fabliaux et *kryptadia*, et leur comparaison avec les récits métaphoriques recueillis dans la tradition orale, montre la persistance de ces narrations initiatiques dont les premiers matériaux sont précisément de semblables désignations cryptées des parties du corps qui font l'objet des tabous sexuels et naturels, et qui leur ont donné naissance.

Dans la foulée de ces enquêtes estudiantines, nous avons formé le projet de rédiger un cours sur les fabliaux du <sup>xx</sup>e siècle, qui prendrait en compte les résultats de ces cueillettes et mettrait en valeur la thématique des récits initiatiques comprise dans notre « cabinet secret du folklore ». À quelque trente ans de distance, nous avons aujourd'hui le loisir de reprendre cette proposition, naguère soumise dans une conjoncture impossible, guidé tout de même par la description qu'il en reste et qui atteste d'un intérêt déjà ancien.

## I - LE DOMAINE DE L'INTIME

*N'oublions pas que nous sommes corps,  
avec tout ce que cela comporte.*

Frère Marie-Victorin<sup>8</sup>

### De l'éducation familiale

La transmission du patrimoine culturel d'une société emprunte des voies diverses. La famille est le lieu normal d'acquisition des automatismes essentiels et premiers : se nourrir, marcher, contrôler ses fonctions naturelles, parler, etc. C'est le moment de l'éducation fondamentale, qui débute nécessairement par ce qu'il ne faut pas faire avant d'apprendre ce qu'il faut faire. Selon son étymologie, le verbe éduquer (*ex-ducere*, guider, conduire hors), dont le préfixe é- (ex-) marque la privation, suggère d'abord l'idée de tirer l'enfant hors de ses penchants primaires, de l'en éloigner par des mises en garde qui lui éviteront les erreurs, les

---

et les « Kryptadia d'Occitanie » de Perbosc.

8. Frère Marie-Victorin [né Conrad Kirouac], *Lettres biologiques. Recherches sur la sexualité humaine* présentées par Yves Gingras, Montréal, Éditions du Boréal, 2018, p. 221 : lettre à Marcelle Gauvreau, sa secrétaire, datée du 8 août 1940 à Longueuil.

dangers, les retards, afin de le conduire plus rondement ensuite sur le chemin de l'apprentissage : injonctions négatives donc et directives strictes, visant à former la personnalité de l'enfant et à la développer dans le sens des valeurs familiales. Par la suite, l'école, par l'instruction des rudiments et des savoirs utiles, se chargera de favoriser l'intégration de l'individu dans la société selon les normes admises afin qu'il y contribue à la pleine hauteur de ses qualités et compétences.

À considérer simplement les manières à table, nombreuses sont les injonctions négatives qui éclairent cette réalité. Pour inculquer à l'enfant les règles élémentaires de la bienséance et de la politesse, des parents diront par exemple : « On ne parle pas à table » ; « On ne fait pas de bruit avec sa bouche en mangeant » ; « On ne joue pas avec la nourriture » ; « On ne gaspille pas la nourriture » ; « On ne lèche pas son assiette » ; « On ne parle pas la bouche pleine » ; « On ne sort pas de table avant d'avoir terminé son assiette » ; « Quand on sort de table, on ne revient pas pour le dessert ». Ces interdits s'accompagnent encore de consignes expresses : « Montre tes mains : on se lave les mains avant de manger » ; ou au cours du repas : E[nfant] : « Je veux le sel. P[arent] : – Comment on demande ça ? – E : S'il vous plaît. – P : S'il vous plaît, qui ? – E : S'il vous plaît, maman. – P : – Recommence. – E : Voulez-vous me donner le sel, s'il vous plaît, maman ? » Et après l'avoir obtenu : – P. : Qu'est-ce qu'on dit ? – E : Merci. – P : Merci qui ? – E : Merci, maman. » De même, quand un enfant coupe la parole ou passe entre deux adultes qui conversent ensemble : – P. : Qu'est-ce qu'on dit ? – E : Excusez-moi » ou « Pardon. »

Ainsi, dès les premiers moments de sa vie, comme dans les étapes ultérieures, l'individu est soumis à des règles positives et à des règles négatives qu'Arnold Van Gennep nomme rites. Les rites positifs « sont des volitions traduites en acte » et les rites négatifs « couramment appelés tabous » constituent « une interdiction, un ordre de “ne pas faire”, de “ne pas agir”. » Et il explique que « [p]sychologiquement, [le tabou] répond à la *nolonté*, comme

le rite positif à la *volonté*, c'est-à-dire qu'il traduit bien lui aussi une manière de vouloir, et qu'il est un acte, mais non la négation d'un acte. [...] En ce sens le tabou n'est pas autonome ; il n'existe qu'en tant que contrepartie des rites positifs.<sup>9</sup> »

En même temps que le savoir inoculé par le milieu, des attitudes, des gestes, des comportements, des connaissances passent d'une génération à l'autre et se maintiennent en parallèle sans faire l'objet d'une instruction formelle. Ainsi en est-il de l'habitude de couper le bout d'un concombre et de frotter cette partie contre le légume entier, en le faisant mousser, afin d'extraire son amertume ou le « goût de vert » ; cet usage encore tiré de la table et répété par mimétisme n'aurait, d'après les experts, aucune valeur réelle<sup>10</sup>.

Mais la pudeur est plus généralisée et cause fréquente de tabous. Semblable à toute autre société occidentale, la société traditionnelle canadienne-française n'est pas exempte de cette retenue naturelle, voire de gêne, éprouvée dans le traitement des questions de sexualité ou en présence de la nudité. En conséquence, on refuse d'aborder directement ces questions en public : c'est un interdit.

### **Des interdits religieux séculaires**

L'encadrement religieux a certainement participé par son enseignement et ses pratiques à soustraire ces questions de la sphère publique. Depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle au moins, les sources ecclésiastiques abondent en ce pays qui expose le trouble et l'embarras du clergé confronté au comportement amoureux et aux questions sexuelles, son affolement même devant les inconduites et les déviances qu'il croit observer, d'où son attitude intransigeante, son agitation extrême, ses interventions nombreuses et ses condamnations récurrentes

---

9. Arnold Van Gennep, *Les Rites de passage. Étude systématique des rites*, Paris, Éditions A. & J. Picard, 1981 (réimpression de l'édition de 1909, Émile Nourry), p. 10-11.

10. Cf. Sophie Allard, « 25 mythes et réalités alimentaires », *La Presse*, 23 mars 2009, d'après la nutritionniste Julie Des Groseilliers, *Manger des bananes attire les moustiques*, Éditions La Presse, 2009 ([www.lapresse.ca](http://www.lapresse.ca) ; source consultée le 25 novembre 2019).

à l'enfer pour les impudiques qui pèchent ainsi mortellement.

Dans le *Catéchisme du diocèse de Québec* publié en 1702<sup>11</sup>, le deuxième évêque de la Nouvelle-France, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier (1653-1727), reconnaissait bien le rôle primordial des parents dans l'éducation de leurs enfants en écrivant : « Le foyer familial est, pour la majorité des enfants des familles primitives, l'unique école du savoir et de la discipline ; pour tous, le sanctuaire de l'instruction et de la formation chrétiennes. Les parents y apparaissent vraiment comme les premiers éducateurs et les actifs collaborateurs de la nature et de la grâce pour la conduite des âmes vers l'âge adulte.<sup>12</sup> » Toutefois, la jeunesse ne répondait pas toujours docilement aux recommandations des parents, encore moins aux attentes de l'évêque rigoriste qui déplorait déjà dans une ordonnance de 1691 « qu'un grand nombre de personnes, surtout de jeunes hommes et de garçons, se donnent la liberté de proférer en toutes rencontres des paroles deshonnêtes, ou à double entente ». Puisque l'éducation familiale ne suffisait pas à « déraciner cette licence empestée », cause de la « corruption des mœurs », il encourageait pasteurs et confesseurs à « se comporte[r] à l'endroit des personnes habituées à ces infâmes discours, comme envers les impudiques d'habitude et même scandaleux » et de ne leur « accorde[r] l'absolution qu'après qu'ils auront donné des preuves suffisantes de contrition par le retranchement de ces paroles impures pendant un temps raisonnable.<sup>13</sup> » On déduit que ces paroles à double sens, « impures », qui conduisent le prélat à assimiler ses auteurs à des « impudiques d'habitude », étaient forcément de nature sexuelle et constituaient de facto un interdit.

11. M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, *Catéchisme du diocèse de Québec 1702*, avec présentation, notes explicatives et commentaires par Fernand Porter, o.f.m., Montréal, Éditions franciscaines, 1958, [2]-xviii-559 p. [*Catéchisme du diocèse de Québec*, par Monseigneur l'illustrissime & révérendissime Jean de la Croix de saint Vallier, Évêque de Québec, en faveur des curez & des fidèles de son diocèse, À Paris, Chez Urbain Coustelier, 1702, xii-537 p.].

12. *Ibid.*, p. 544.

13. M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, « Ordonnance pour remédier à divers abus » (16 février 1691), *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec* publiés par M<sup>gr</sup> H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon, Québec, Imprimerie générale A. Côté et cie, vol. 1, 1887, p. 279.

Dans les leçons du premier catéchisme, que l'évêque publie dix ans plus tard, ce type de dérèglement l'obsède toujours. Traitant des commandements de Dieu, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier définit « *les choses défendues* » par le sixième commandement « *Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement* » : « Ce sont les œuvres de la chair, qui sont l'adultère, la fornication, l'impureté, l'impudicité & la dissolution. » Et il précise ce qu'il faut « *éviter pour conserver la chasteté* » : « [I]es lieux, les entretiens & les fréquentations trop libres des personnes d'un autre sexe, la lecture des mauvais livres, les danses & les excès de bouche.<sup>14</sup> » Le neuvième commandement « *L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement* », qui interdit « [d]e ne désirer aucune compagnie illicite, & de garder toujours notre âme de tous désirs déréglez », l'amène à condamner « les regards déshonnêtes », « les mauvaises pensées & les autres effets de la concupiscence » auxquels on consent. Le ton est officiellement donné et cette posture rigide s'imposera dans la littérature des clercs d'ici de la même manière qu'elle le faisait depuis un bon moment en France<sup>15</sup>.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a circulé à Québec un recueil de prières, imprimé à Toulouse en 1788, « à l'usage des demoiselles pensionnaires des religieuses ursulines<sup>16</sup> ». Il faut lire l'examen

14. *Id.*, *Catéchisme du diocèse de Québec 1702*, op. cit., p. 187-188.

15. Sur les sixième et neuvième commandements de Dieu, le discours des divers catéchismes qui lui ont succédé reprend les mêmes défenses y soutenant pour le neuvième commandement que « c'est un péché mortel d'entretenir volontairement ces sortes de mauvaises pensées et de mauvais désirs dans son cœur » (1853, p. 74 ; 1888, p. 92). Cf. *Catéchisme à l'usage du diocèse de Québec* [M<sup>gr</sup> Jean-Olivier Briand], Montréal, Chez Fleury Mesplet & Charles Berger, 1777, p. 85-86, 124-125 [catéchisme de Sens, 12 éditions 1777-1827] ; *Le Petit Catéchisme du diocèse de Québec* [M<sup>gr</sup> Joseph-Octave Plessis], Québec, De la Nouvelle-Imprimerie, 1815, p. 32-33 [44 éditions 1815-1852] ; *Le Petit Catéchisme de Québec* [M<sup>gr</sup> Pierre-Flavien Turgeon], Québec, Chez Aug. Côté et C<sup>ie</sup> et Bossange, Morel et C<sup>ie</sup>, 1853, p. 72-74 [59 éditions 1853-1927] ; *Le Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec*, Montréal, Ottawa, Boston, Thomas B. Noonan, 1888, p. 88, 91-92 [41 éditions 1888-1951]. Données tirées du précieux inventaire mené sous la direction de Raymond Brodeur, *Les Catéchismes au Québec (1702-1963)*, Québec, Presses de l'Université Laval, et Paris, Éditions du CNRS, 1990, viii-455 p.

16. *Formulaire de prières chrétiennes pour passer saintement la journée ; avec une conduite pour la confession & la sainte communion [...]* à l'usage des demoiselles pensionnaires des religieuses ursulines, nouvelle édition, revue & augmentée, à

de conscience portant sur les mêmes commandements de Dieu<sup>17</sup>, spécialement dédiés aux péchés de la chair et à la recherche du plaisir sexuel, pour bien comprendre que s'arrêter à des « pensées impures », désirer « commettre des actions deshonnêtes », soit par « des songes » ou de « mauvaises lectures », y réfléchir « avec plaisir » et en « faire le récit » étaient en soi répréhensibles. Bien plus, avoir « des entretiens trop libres », dire des « paroles à double sens », chanter « de mauvaises chansons », jeter « des regards impurs sur [s]oi & sur d'autres, sur des tableaux & des objets indécens », jouer « à des jeux deshonnêtes », faire « des attouchements sur [s]oi & sur d'autres personnes », consentir à des « mouvements impurs », se découvrir, « s'habill[er] & déshabill[er] d'une manière indécente », lire « de mauvais livres », écrire et recevoir « des lettres pour entretenir un commerce [...] dangereux », aller à des « assemblées mondaines & dangereuses », se « masquer » et « déguiser son sexe », avoir « des manières trop libres à l'égard des hommes », exposent les jeunes filles à des dangers et sont des occasions de chutes dont il faut se confesser<sup>18</sup>.

Une décennie plus tard, en 1798, on réimprime à Québec les *Instructions chrétiennes pour les jeunes gens*<sup>19</sup>, ouvrage attribué à l'abbé Pierre-Hubert Humbert et paru en édition « revue, corrigée, augmentée et réimprimée » dès 1747<sup>20</sup>. Couvrant un spectre moins étendu que l'examen de conscience résumé ci-dessus, ces

Toulouse, de l'imprimerie de Noble J.-A.-H.-M.-B. Pijon, avocat, seul imprimeur du Roi, place Royale, 1788, [14]-568 p.

17. *Ibid.*, « Examen pour les confessions générales », p. 265-280 : VI<sup>e</sup> commandement et IX<sup>e</sup> commandement, p. 272-274.

18. *Loc. cit.*

19. *Instructions chrétiennes pour les jeunes gens utiles à toutes sortes de personnes, mêlées de plusieurs traits d'histoires et d'exemples édifiants*, Imprimé sur la quatorzième édition d'Avignon, revu et corrigé, Québec, chez J[ohn] Neilson, imprimeur-libraire, 1798, xvi-452 p. D'après le site canadiana.org, cet ouvrage a connu huit éditions canadiennes entre 1798 et 1863, mais onze selon Raymond Brodeur (dir.), *op. cit.*, p. 317-319 ; en France, le site de la Bibliothèque nationale en dénombre 129 entre 1747 et 1885 (catalogue.bnf.fr).

20. Pierre-Hubert Humbert (1687?-1778), *Instructions chrétiennes pour les jeunes gens. Utiles à toutes sortes de personnes, mêlées de plusieurs traits d'histoires, & d'exemples édifiants*. Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée, & réimprimée avec la permission & approbation de monseigneur l'évêque de Lausanne, À Fribourg en Suisse, chez Henri Ignace Nicomede Hautt, anno 1747, [10]-378-[6] p.

directives s'attachent principalement, dans deux chapitres, à la conversation. Au chapitre xiv, intitulé « De la retenue dans les paroles », l'auteur conseille d'éviter « [l]es entretiens déshonnêtes, les chansons et discours qui tendent à un amour impur, ou qui y font penser, [car ils] sont l'écueil de la pudeur et de l'innocence » ; et il ajoute : « Fuyez aussi les paroles d'un sens artificieux et caché, ou à double sens, qui peuvent donner aux autres occasion de penser au mal : c'est en riant et faisant rire qu'elles souillent l'âme. Plus le sens en est caché et insinuant, plus elles sont dangereuses.<sup>21</sup> » Au chapitre xxx, « Des conversations », il veut persuader « de n'avoir aucune assiduité ni conversation familière avec des personnes qui ne sont pas de votre sexe.<sup>22</sup> »

Le *Manuel du chrétien*<sup>23</sup>, paru en 1813, passe en revue « tous les péchés de luxure et d'impureté » qui contreviennent aux sixième et neuvième commandements dans ses « Prières et examens pour faire une bonne confession<sup>24</sup> ». Cet examen général invite le pénitent à scruter les « occasions d'impureté », les péchés « intérieurs », en pensée, ou « extérieurs », en actes « incomplets » ou « consommés », et l'« intempérance » dans le boire et le manger. Dans l'avertissement qui précède l'énumération de telles impulsions – appelées mauvaises, indécentes, obscènes, dangereuses, libres, déréglées, criminelles, abominables jusqu'à « tomber dans le dernier péché de l'impureté » –, on informe que l'aveu doit en outre préciser le contexte de ses fautes : « *Avis.* Dans les péchés d'impureté, le pénitent doit expliquer la circonstance de la personne que cela regarde, c'est-à-dire, par rapport à lui-même,

---

21. *Instructions chrétiennes pour les jeunes gens*, op. cit., édition de 1798, p. 125.

22. *Ibid.*, p. 261.

23. *Le Manuel du chrétien. Où l'on trouve tout ce qui est nécessaire pour s'instruire de sa religion et se sanctifier*. Première édition faite à Québec, sur celle de Toulouse de l'année 1793, Québec, à la Nouvelle Imprimerie, 1813, xvii-482 p. ; le diocèse de Québec autorisa l'année suivante la publication d'une version abrégée de cet ouvrage : *Le Petit Manuel du chrétien, Ou instructions sur ce qu'il faut croire et faire pour se sauver*, tirées du *Manuel du chrétien* à l'usage des fidèles, Québec, imprimé à la Nouvelle Imprimerie, 1814, 119 p. Cf. Raymond Brodeur (dir.), op. cit., p. 321 et p. 277.

24. *Le Manuel du chrétien*, op. cit., p. 240-287.

il doit expliquer s'il est marié ou s'il a fait vœu de chasteté, et s'il a commis tout seul les péchés dont il s'accuse ; et quand ces péchés regardent d'autres personnes, il doit expliquer si ce sont des personnes du même sexe, si ce sont des personnes qui ont fait vœu de chasteté, comme sont les Ecclésiastiques dans les Ordres sacrés, les Religieux, Religieuses, et les autres personnes qui ont fait vœu en leur particulier ; si elles sont parentes ou alliées, et à quel degré : si elles sont mariées ; si ce sont des filles de bonne réputation, si enfin le pénitent a usé de violence.<sup>25</sup> »

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le *Manuel des parents chrétiens* de l'abbé Alexis Mailloux (1801-1877)<sup>26</sup> recommande en général : « Soyez l'exemple de vos enfants dans vos discours. [...] évitez les jurements, les sacres et les malédictions, les paroles déshonnêtes ou à double sens, et même toute expression grossière ou impolie<sup>27</sup> ». Il exhorte tout spécialement les femmes et les mères à « ne tol[érer] jamais en leur présence et encore moins devant leurs enfants le moindre mot qui blesse la pudeur<sup>28</sup> ». Elles doivent « [v]eiller sur l'innocence des enfants » en les guettant : « Autant que possible, ne perdez jamais vos enfants de vue pendant leurs jeux ; ne laissez point jouer vos petites filles avec les petits garçons, même avec leurs petits frères, hors de votre présence surtout » ; il blâme celles qui « ne se préoccupe[nt] nullement de ces petits garçons et de ces petites filles qui s'amuse[n]t seuls dans le bocage, dans la grange, ou ailleurs<sup>29</sup> ». Il préconise des chambres et des lits séparés pour les garçons et les filles, les parents, les

25. *Ibid.*, p. 263-264. Si l'on se fie à une compilation relative à « des événements survenus sensiblement entre 1830 et 1875 », le clergé n'était pas totalement immunisé contre les péchés de la chair : cf. l'ouvrage de Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895), homme politique et membre de l'Institut canadien, *Petit bréviaire des vices de notre clergé*, Texte établi, avec introduction et notes, par Georges Aubin, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2004, 171 p.

26. L'abbé Alexis Mailloux, ancien vicaire général, *Le Manuel des parents chrétiens*, 3<sup>e</sup> édition, Québec, L'Action sociale, 1909, 293 p. [Québec, Augustin Côté, 1851, 328 p. ; plusieurs fois réédité (1909, 1910, 1927, et 1930 ; réimpression : Montréal, VLB, 1977, 328 p.]. Raymond Brodeur (dir.), *op. cit.*, p. 268, ne mentionne que deux éditions.

27. *Id.*, *Le Manuel des parents chrétiens*, 3<sup>e</sup> édition, 1909, p. 145.

28. *Ibid.*, p. 149-150.

29. *Ibid.*, p. 154 et p. 156.

engagés, les visiteurs. Il proscriit les livres, romans, chansonniers et journaux, gravures ou images indécentes et conseille de porter une toilette modeste, surtout pour les femmes, les « personnes du sexe »<sup>30</sup>. À propos des veillées, il les juge en général dangereuses : on y tient « une foule de propos équivoques », on chante des « chansons plus ou moins obscènes », on danse des « rondes accompagnées de mille libertés bien propres à amollir le cœur et à l'enflammer » ; encore, il reproche même aux « jeux de société » les « pénitences qu'il faut faire pour retirer les gages », car elles « consistent, pour la plupart, [en] certaines familiarités plus ou moins grandes »<sup>31</sup>. Finalement, il rappelle que « [l]e premier et le principal devoir des parents est d'éloigner leurs enfants des occasions de péché<sup>32</sup> ». Le *Manuel* du grand vicaire Mailloux, paru en 1851 et plusieurs fois réédité jusqu'en 1930, est peut-être l'ouvrage qui aura connu le plus grand impact auprès des fidèles catholiques.

Bientôt, même les manuels de bienséance et d'étiquette s'en mêleront et se plieront à ces préceptes dans leur enseignement des bonnes manières. L'abbé Rouleau, un clerc qui est principal de l'École normale Laval, trace en 1897 les balises de la conversation des « candidats aux brevets d'école primaire » : « La conversation doit être amusante et gaie, sans grossièreté, spirituelle sans recherche ni affectation, libre sans indécence, savante sans pédantisme ni suffisance [...] »<sup>33</sup>. Quarante ans plus tard, Evelyn Bolduc, traductrice à Ottawa, va encore au-delà en rédigeant le *Manuel de l'étiquette courante parmi la bonne société canadienne-française*. Au nom du « bon goût » et du bien-être

30. *Ibid.*, p. 156. Selon Suzanne Marchand, l'Église du <sup>xx</sup>e siècle commençant verra encore dans la mode féminine « l'une des plus graves menaces pour la moralité publique » : *Rouge à lèvres et pantalon. Des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec 1920-1939*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, « Cahiers du Québec, collection Ethnologie », 1997, p. 82. Le frère Marie-Victorin avouera même à sa confidente que « le costume féminin n'est qu'une vaste conspiration pour tenter les hommes » : *Lettres biologiques, op. cit.*, lettre du 11 février 1940, p. 166-167.

31. *Ibid.*, p. 174-175.

32. *Ibid.*, p. 273, aussi p. 154 et 156.

33. L'Abbé Th.-G. Rouleau, *Manuel des bienséances à l'usage des candidats aux brevets d'école primaire*, Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs, 1897, p. 22.

auprès de nos voisins « anglais », elle déconseille les « histoires risquées » et les « jurons » qui leur déplaisent : « Dans certains milieux, on croit spirituel de raconter des histoires risquées, de se servir de gros mots, même de jurons, ou de parler incorrectement. Tout cela n'est pas de bon goût, et les anecdotes scabreuses déplaisent souvent. L'habitude de jurer, si chère aux Canadiens-Français, n'est pas à cultiver. Les Anglais l'ont toujours eue en grande horreur, et plus d'un de nos compatriotes a perdu l'estime de nos voisins pour avoir transplanté, dans ses conversations avec eux, les apostrophes à la divinité et aux saints dont il émaille son français.<sup>34</sup> » Encore, en 1961, Thérèse Thériault fait de pareilles recommandations, cette fois au nom de la politesse : « les gens polis s'abstiennent de parler d'eux. Ils ne se permettent pas les plaisanteries équivoques. Contrairement à ceux qui recueillent les histoires grivoises pour les répéter sans discernement, ils savent se taire quand il convient.<sup>35</sup> »

### Une pastorale de la peur

Ces quelques exemples suffisent à illustrer combien le discours clérical, qui a généré à la fois celui des élites religieuses et civiles, a pu cultiver chez nous, depuis la naissance du pays jusqu'à nos jours, une atmosphère de rectitude et de sanction à l'égard de la sexualité<sup>36</sup>. Jean Delumeau s'est penché sur la cause de telles prédications dans *La Peur en Occident*<sup>37</sup> et en a bien caractérisé

34. Évelyn Bolduc, *Manuel de l'étiquette courante parmi la bonne société canadienne-française*, Ottawa, l'Auteur, [1937], p. 25.

35. Thérèse Thériault, *Visages de la politesse. Code de savoir-vivre*, Montréal et Paris, Fides, 1961, p. 112.

36. Cette littérature comporte aussi des livres réservés, « destiné[s] uniquement aux prêtres et aux diacres », tel le suivant écrit en latin que son éditeur du XIX<sup>e</sup> siècle considère comme « l'ouvrage le plus froidement obscène que nous connaissons » (p. 6) et qu'il traduit pour la première fois en français afin de montrer que le « livre de M<sup>re</sup> Bouvier, évêque du Mans, est un danger pour la société, un outrage aux mœurs ; c'est le foyer de la peste noire. » (p. 161). Cf. Jean-Baptiste Bouvier, *Dissertatio in sextum Decalogi praeceptum et Supplementum ad Tractatum de matrimonio*, Le Mans, chez C. Monnoyer, 2<sup>e</sup> édition, 1828, 214 p. ; traduit en français sous le titre *Les Mystères du confessionnal. Manuel des confesseurs ou les diaconales. Dissertation sur le sixième commandement & supplément au traité du mariage*, Bruxelles, Imprimeur-éditeur E.-J. Carlier, s. d. [après 1864], 161 p.

37. Jean Delumeau, *La Peur en Occident (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Une cité assiégée*,

l'argumentaire ; après avoir énoncé comme un lieu commun que « les humbles sont peureux » et noté que « les hommes au pouvoir font en sorte que le peuple – essentiellement les paysans – ait peur<sup>38</sup>», il le synthétise en ces termes : « Le discours ecclésiastique réduit à l'essentiel fut en effet celui-ci : les loups, la mer et les étoiles, les pestes, les disettes et les guerres sont moins à redouter que le démon et le péché, et la mort du corps moins que celle de l'âme. Démasquer Satan et ses agents et lutter contre le péché, c'était en outre diminuer sur terre la dose de malheurs dont ils sont la vraie cause.<sup>39</sup> » En somme, « pour l'Église, la souffrance et l'anéantissement (provisoire) du corps sont moins à redouter que le péché et l'enfer.<sup>40</sup> » Cette « pastorale de la peur », manifestée par la crainte d'un Dieu vengeur qui ne saurait endurer que « chacun [fasse] sans trêve ce dont il a envie et mépris[e] sans vergogne et si honteusement Dieu, sa Parole et ses commandements », ne pouvait mener qu'à la conclusion : « Il faut bien qu'en définitive il sauve et protège la vérité et la justice, qu'il châtie le mal et les méchants, les blasphémateurs venimeux et les tyrans » au risque de perdre sa divinité dans l'esprit des gens<sup>41</sup>. Plus loin, Delumeau associe à la crainte du péché le « mystère de la physiologie féminine » : « Attiré par la femme, l'autre sexe est tout autant repoussé par le flux menstruel, les odeurs, les sécrétions de sa partenaire, le liquide amniotique, les expulsions de l'accouchement. » Faisant référence à l'ancienneté de cette observation, présente chez saint Augustin, évêque d'Hippone (iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> siècle), qui constatait avec humiliation que nous sommes nés entre l'urine et les matières fécales (« *Inter urinam et faeces nascimur* »), il remarque que « [c]ette répulsion et d'autres semblables ont engendré au cours des siècles et d'un bout à l'autre de la planète de multiples interdictions.<sup>42</sup> » Dans

---

[Paris], Librairie Arthème Fayard, « Le Livre de poche-Pluriel » 8350, 1978, 607 p.

38. *Ibid.*, p. 16.

39. *Ibid.*, p. 39-40.

40. *Ibid.*, p. 45.

41. *Ibid.*, p. 290.

42. *Ibid.*, p. 400.

un long passage d'un ouvrage subséquent, *Le Pêché et la peur*<sup>43</sup>, Delumeau nomme les interdictions qui relèvent de « l'horreur de la nudité », reflet de la « peur du corps », un ennemi déclaré, qu'a longtemps affichée l'Église : il est interdit de le regarder, de montrer les « nudités de gorge » pour les femmes, de prendre des bains pour les religieux, de danser, de chanter des chansons d'amour, d'assister aux spectacles, car le péché d'impureté est celui qui plaît le plus au diable et « en matière d'impureté tout péché de pensée ou de désir, ou de parole ou d'action, est mortel dès là qu'il est entièrement consenti » ; aussi doit-on éviter de fréquenter des assemblées qui réunissent filles et garçons, de laisser les fiancés seuls avant leur entrée dans l'état « dangereux » du mariage<sup>44</sup>.

Un botaniste célèbre au pays, le frère Marie-Victorin (1885-1944), dans une correspondance privée de novembre 1937, ne cachait pas le trouble que cette dérive représentait même pour les clercs : « Notre éducation est faite de telle façon, le tabou des choses sexuelles est tellement absolu et puissamment déformateur de la pensée qu'il nous faut faire – oui, même *nous* ! – un effort de dégagement pour tolérer sur le plan de notre esprit l'association : *vie génitale* et *sainteté*. Malgré notre raison qui veut protester, il nous semble toujours que l'Acte sexuel n'est qu'un Péché permis...<sup>45</sup> » Quelques années plus tard, ce religieux reconnaissait que « c'est la perspective biologique qui seule peut fournir la

43. *Id.*, *Le Pêché et la peur. La culpabilisation en Occident (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, [Paris], Librairie Arthème Fayard, 1983, 741 p.

44. *Ibid.*, p. 481-497. Bilan similaire chez Georges Duby qui note que « la pensée chrétienne fut entraînée [...] à se figurer tout le charnel sous l'empire du mal », certains moines « professant l'horreur des femmes ». Analysant le discours des Pères de l'Église latine qui considéraient que « en soi le mariage est le mal » (saint Jérôme) ; que « le mariage est inéluctablement souillé. Par le plaisir » (saint Grégoire le Grand) ; que le « péché qu'est l'acte sexuel, mortel dans la fornication, devient véniel dans le mariage [car] il peut être racheté » (saint Augustin), Duby de conclure : « S'enracinera le sentiment, obsédant, que le mal vient du sexe. Il explique tant d'interdits aussitôt dressés par les dirigeants de l'Église latine. Que fut la pénitence, sinon principalement la décision de refuser le plaisir sexuel ? » Georges Duby, *Le Chevalier, la femme et le prêtre. Le mariage dans la France féodale*, Paris, Hachette, « La Force des idées », 1981, p. 30-33.

45. Frère Marie-Victorin, *Lettres biologiques*, *op. cit.*, lettre du 10 novembre 1937, p. 58.

perspective morale nécessaire » avant de s'exclamer avec grande lucidité : « Comment voulez-vous que les malheureux ou les malheureuses à qui l'on a fait croire que tout ce qu'il y a entre la ceinture et les genoux est "la partie du diable" (j'ai entendu prêcher cela dans les classes !) arrivent à équilibrer la nature et la morale ! C'est le mystère en somme qui crée le mal. Or pour l'ignorant toutes ces choses sont dans le plus grand mystère [...] ce sont des membres honteux [...] »<sup>46</sup>.

Pourtant, le nombre et la vigueur des exhortations régulièrement répétées par les prédicateurs contre ce péché manifestent à coup sûr que le peuple ne s'y conforme pas. La répression ayant montré ses limites, on jugea indispensable d'adapter le message par une intervention plus nuancée, voire pédagogique<sup>47</sup>.

L'abbé Victorin Germain (1890-1964) est un tenant d'une approche renouvelée<sup>48</sup>. Conscient des ravages de l'ignorance de la sexualité par les naissances illégitimes qu'il côtoie à l'hospice Saint-Vincent-de-Paul, communément appelé la « crèche de Québec », il comprend le devoir d'instruire les adolescents « sur les matières délicates mais inévitables de toute vie morale ». Aussi, en lançant en 1938 sa *Catéchèse des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> commandements de Dieu*, présentée comme un « complément du catéchisme officiel », il livre un condensé de la doctrine catholique sur la sexualité<sup>49</sup>. Il destine son précis aux adolescents et aux adolescentes, « émus par des passions nouvelles », mal informés et parfois renseignés ou scandalisés « par le sans-gêne des mal élevés ou le cynisme des corrompus », ou encore rebutés par des éducateurs mal préparés et embarrassés par ces questions. « Ce serait mal, aussi, avance-

---

46. *Ibid.*, lettre du 11 février 1940, p. 179.

47. Pour une synthèse des débats et des interventions religieuses et laïques dans ce dossier, voir Gaston Desjardins, *L'Amour en patience. La sexualité adolescente au Québec 1940-1960*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, spécialement la deuxième partie, « L'éducation sexuelle », p. 77-146.

48. On trouve des données biographiques de Victorin Germain chez Raymond Brodeur (dir.), *op. cit.*, p. 380-381.

49. Victorin Germain, *Catéchèse des 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> commandements de Dieu*, Québec, [L'Action catholique], 3<sup>e</sup> édition 1944 (1938), 195 p. Raymond Brodeur (dir.), *op. cit.*, p. 412, a relevé cinq éditions de ce titre entre 1938 et 1956.

t-il dans un avertissement, parce que vous n'osez pas aborder le sujet, de n'oser point, à notre tour, le traiter franchement et tout simplement<sup>50</sup> ». En 381 questions et réponses, corroborées par des citations de saints et de prédicateurs choisis « parmi les grands noms de la chaire française », l'auteur, qui est docteur en théologie, expose très clairement l'enseignement classique et le simplifie au bénéfice de son lectorat novice.

Mais la doctrine que son savant auteur y professe recycle en fait la morale éculée des époques antérieures. On y lit que « l'inclination naturelle d'un sexe vers l'autre sexe » provient « du désordre entré dans les sens par le fait du péché de nos premiers parents » ([question] Q. 92, p. 51), car « Depuis le péché d'Adam notre chair est corrompue » (Q. 277, p. 139)<sup>51</sup> ; que la chasteté a trois degrés (la virginité, la continence et le mariage), mais qu'elle « est moins parfaite encore dans le mariage » (Q. 109, p. 57) ; que « l'effet du mariage sur l'œuvre de chair » est de la rendre « légitime » (Q. 234, p. 123)<sup>52</sup> ; que « les organes sexuels ou génitaux et la région immédiatement voisine » constituent les « parties déshonnêtes du corps des adultes » (Q. 244, p. 126)<sup>53</sup> ; qu'on peut réduire les péchés contre la pudicité à « trois : 1<sup>o</sup> péchés d'attouchements, baisers et embrassements ; 2<sup>o</sup> péchés de regards et de lecture ; 3<sup>o</sup> péchés de paroles et de chansons » (Q. 261, p. 134) ; que « les touchers sur soi-même, non justifiés, prolongés et qui provoquent une émotion charnelle sont ordinairement péchés graves » (Q. 268, p. 137)<sup>54</sup> ; qu'un « toucher sur une autre

50. *Ibid.*, p. 10.

51. En 1931, indisposée par ses premières menstruations, Simonne Monet-Chartrand apprend d'une religieuse du pensionnat Marie-Rose, à Montréal : « Ce sang, c'est le signe de la punition d'Eve chassée du paradis terrestre. Ce sont les suites du péché originel. Chaque femme en porte les conséquences, dans sa chair. » *Cf. Ma vie comme rivière*, Montréal, Éditions du remue-ménage, vol. 1 (1919-1942), 1981, p. 124.

52. Ce qui confirme la confiance du frère Marie-Victorin dans sa lettre du 10 novembre 1937 citée ci-dessus (note 45).

53. Selon le frère Marie-Victorin, ces « parties déshonnêtes » se nommaient aussi « la partie du diable » ; *cf.* sa lettre du 11 février 1940 citée plus haut (note 46).

54. D'où le rituel du déshabillage sous la jaquette imposée au pensionnat, car « Il ne faut jamais se mettre ni se voir complètement nue ! » *Cf.* Simonne Monet-

personne, pour des fins de luxure [...] constitue une faute grave » (Q. 270, p. 138) ; que « les caresses, baisers et embrassements accomplis en vue du plaisir charnel et défendu, sont autant de péchés mortels » (Q. 274, p. 138-139) ; que « regarder, sans raison, les parties déshonnêtes d'un autre sexe, avec danger prochain de luxure intérieure ou extérieure, constitue un péché mortel » (Q. 280, p. 140) ; que « les entretiens, propos, récitations, chants, histoires ou lectures à fin luxurieuse ou gravement scandaleux, sont toujours péchés graves » (Q. 288, p. 142) ; et il complète par ce commentaire d'un docteur de l'Église : « Il faut observer que les expressions équivoques en matière déshonnête font souvent plus de mal que les mots à découvert, parce qu'elles s'impriment mieux dans l'esprit, à cause du piquant qu'elles renferment. — *S. Alphonse de Liguori* » (Q. 289, p. 143).

L'emprise de cette morale, centrée sur les vertus de tempérance et de chasteté ainsi que sur l'horreur du péché de luxure, s'érodera graduellement. La montée des idées nouvelles qui se font entendre dans le Québec de l'entre-deux-guerres et les transformations sociales et culturelles qu'elles engendrent ne manquèrent pas de pénétrer les milieux catholiques. La jeunesse qui milite dans les mouvements d'action catholique commence à s'ouvrir à la question de l'éducation sexuelle et remet en cause le régime contraignant de prescriptions promues par l'Église, d'autant que l'encyclique *Casti connubii* préconisait « [l]a préparation nécessaire au mariage » comme moyen de rétablir le respect du mariage<sup>55</sup>. Dès 1938 — l'année même de l'édition de la catéchèse de l'abbé Germain qui procédait d'une observation similaire —, l'enquête à la grandeur du Canada, que lance la Jeunesse ouvrière catholique (Joc) de Montréal, montre que les jeunes « arrivent au mariage sans préparation, avec des idées fausses qui compromettent gravement leur bonheur futur et leur rendement

---

Chartrand, *op. cit.*, p. 72.

55. *Casti connubii*, Lettre encyclique du souverain pontife Pie XI sur le mariage chrétien [...], 31 décembre 1930 : « III. Comment éliminer ces abus et rétablir partout le respect dû au mariage ? ». Cf. [www.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf\\_p-xi\\_enc\\_19301231\\_casti-connubii](http://www.vatican.va/content/pius-xi/fr/encyclicals/documents/hf_p-xi_enc_19301231_casti-connubii).

dans la société et dans l'Église<sup>56</sup> ». Telle est l'origine du Service de préparation au mariage ; son premier essai de formation marquera d'ailleurs l'histoire le 23 juillet 1939 lors du mariage collectif de 106 couples jocistes au stade de la rue Delorimier à Montréal devant une foule de 20 000 personnes : c'était avant la course au mariage de 1940<sup>57</sup>. Vers 1945, on en vient à élaborer un programme de cours, dispensés par des spécialistes (médecins, infirmières, notaires, avocats, aumôniers) et de jeunes laïcs, sous forme de discussions, tables rondes et témoignages, afin d'examiner les aspects essentiels (psychologiques, médicaux, légaux, financiers, éducatifs et religieux) du mariage, du couple et de la famille ; bien entendu, l'anatomie de l'homme et de la femme et les relations sexuelles y occupent une place importante, des sondages internes dévoilant que plus de la moitié des participants inscrits n'avaient jamais été instruits de ces questions par leur famille ou l'école<sup>58</sup>.

Même si l'Église continue d'intervenir sur diverses tribunes, les laïcs acquièrent en ce domaine une expertise considérable et tendent à se détourner des considérations religieuses.

Avec la publication du *Catéchisme de l'Église catholique*, en 1992, la perspective change du tout au tout<sup>59</sup>. Ce catéchisme

56. Conclusion de l'enquête citée par Anne Pelletier, « 1944-1972. Le Service de préparation au mariage de Montréal », *Cap-aux-Diamants*, n° 55, automne 1998, p. 39.

57. Durant la Deuxième Guerre mondiale, le parlement fédéral dirigé par Mackenzie King, réélu le 26 mars 1940, adopte le 21 juin la *Loi sur la mobilisation des ressources nationales* ordonnant l'inscription en date du 15 juillet 1940 des hommes célibataires pour la défense intérieure. Cette mesure, impopulaire chez les Canadiens français qui s'opposaient à la conscription, provoque une course au mariage jusqu'au 14 juillet : « plus de 13 000 mariages sont ainsi célébrés en juin-juillet, soit 38 % des mariages de l'année », selon Yves Pérou, « Du mariage obligatoire au mariage facultatif », dans Victor Piché et Céline Le Bourdais (dir.), *La Démographie québécoise. Enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle*, Presses de l'Université de Montréal, 2003 (books.openedition.org/pum/23958).

58. Michael Gauvreau, *Les Origines catholiques de la Révolution tranquille*, traduit de l'anglais par Richard Dubois, Montréal, Fides, 2008, p. 90-95, p. 109, p. 347-349. Voir aussi Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec. L'Apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine 1931-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Religions, cultures et sociétés », 2003, p. 264-268.

59. *Catéchisme de l'Église catholique*, Ottawa, Conférence des évêques catholiques du Canada, Service des éditions, 1992, 676 p.

issu du concile de Vatican II, inauguré en 1962, remplace celui du concile de Trente publié en 1566. Selon Jean-Paul II, qui le promulgue en signant la Constitution apostolique « *Fidei depositum* », cet « exposé de la foi de l'Église et de la doctrine catholique, attestées ou éclairées par l'Écriture sainte, la Tradition apostolique et le Magistère ecclésiastique », doit « servir de texte de référence sûr et authentique pour l'enseignement de la doctrine catholique<sup>60</sup> ». Le ton, motivé par la foi, est celui de la raison, et non plus celui de la peur. On lit par exemple dans un paragraphe qui concerne le neuvième commandement : « La pureté demande la pudeur. Celle-ci est une partie intégrante de la tempérance. La pudeur préserve l'intimité de la personne. Elle désigne le refus de dévoiler ce qui doit rester caché. Elle est ordonnée à la chasteté dont elle atteste la délicatesse. Elle guide les regards et les gestes conformes à la dignité des personnes et de leur union.<sup>61</sup> » Et dans la suite des paragraphes touchant ce même commandement, on précise que la pudeur se manifeste par le respect du « mystère des personnes et de leur amour », la « modestie », la « discrétion », la « pudeur des sentiments aussi bien que du corps », le « respect de la personne humaine », et commande la « *purification du climat social* »<sup>62</sup>. Tout compte fait, on émet ces principes généraux sans entrer dans des règles rigides et des énumérations détaillées, car, on le remarque, « les formes revêtues par la pudeur varient d'une culture à l'autre ».

La raison qu'on invoque enfin dans un catéchisme dont le lectorat se limite dorénavant aux seuls catholiques pratiquants n'allait tout de même pas gommer d'un seul trait les sédiments que la pastorale de la peur destinée à tous avait déposés durant des siècles.

### **Une éducation sexuelle ?**

Mais alors, dans un tel environnement de secret, comment se fait

---

60. *Ibid.*, p. 9.

61. *Ibid.*, citation du par. 2521, p. 508 : le neuvième commandement fait l'objet des par. 2514-2533, p. 506-510.

62. *Ibid.*, par. 2522-2527, p. 509.

l'éducation sexuelle des jeunes ? Comment apprendre le nom, le fonctionnement et la finalité de ces parties vitales du corps humain qui servent à la reproduction de l'espèce quand on les cache en tant que choses honteuses et méprisables ? Vraisemblablement, de la même façon qu'on apprenait tout le reste, un métier par exemple : par l'observation, par la connaissance acquise des aînés ou des pairs et, éventuellement, par la pratique.

Pour l'observation, il n'existait pas cinquante-six manières. À la campagne, plus qu'à la ville, un novice pouvait remarquer le comportement des animaux et, par hasard, apercevoir un cheval, un taureau, un chien, un chat, un coq inséminant une femelle de son espèce, ou encore assister au vêlage d'une vache, à la mise bas d'une jument ou d'une chatte. Mais que vaut l'observation sans l'accompagnement d'un guide qui sait correctement l'interpréter ? Pourtant, dès lors que le témoin questionnait sur sa découverte, la réponse tournait court, la confusion et l'ignorance des mots appropriés forçant l'aîné à se taire ou à offrir une explication simpliste pour clore le débat. On pratiquait, de fait, l'omerta<sup>63</sup>.

Ainsi, en préambule au conte qu'elle allait narrer, une informatrice du nord de l'Ontario en a fourni plusieurs échantillons, car elle tenait à clarifier l'expression « une fille qui pleure le plaisir qu'elle a eu l'année passée » que son récit n'expliquait pas : « Ma mère ne voulait pas me dire que c'est parce qu'elle avait eu un bébé. Ma mère ne parlait jamais des choses sexuelles, jamais, jamais, jamais. [...] Je viens de lui parler encore puis elle n'est pas capable de me le dire, puis elle a 79 ans [née en 1906]. Ç'a toujours resté. » D'autres souvenirs lui reviennent alors en mémoire : « J'avais trente ans quand j'ai su pour les coqs puis les poules. [...] C'est mon mari qui me l'a dit. » Et ce n'était pas faute de poser des questions, tant elle que son frère : « Puis on disait : “– Le bœuf, il fait mal à la vache, papa. – Non, non, non, non,

63. Cette attitude se conforme aux *Observations aux pères et mères* que l'abbé Alexis Mailloux destinait aux retraitants des années 1840 : « Les pères ne doivent jamais faire ou laisser accoupler les animaux devant les enfants ou les jeunes gens, parce que cette vue peut les scandaliser et les faire tomber dans des péchés énormes. » Cf. Serge Gagnon, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu. Sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 87.

non. Le bœuf [en montant sur la vache] lui fait ça, lui, c'est parce qu'il veut voir l'autre bord [sur la terre] du voisin, sus Udgère [Ludger], là, c'est bien plus beau là". C'était drôle parce qu'il nous faisait envoyer le taureau [quand il était] dessus la vache : "Va y donner un coup de bâton." » Parfois, pour ne pas répondre aux questions gênantes de ses enfants, le père les « envoyait dans la maison ». Elle rapporte encore une autre anecdote de même nature, celle qui l'a le plus marquée : un voisin, qui demeurait à environ cinq kilomètres de chez eux, arrive un jour avec sa vache pour la faire inséminer parce que son père avait un taureau. « Puis on demandait à mon père : "– Pourquoi est-ce qu'il s'en vient ici avec sa vache ? – Ah bien, il veut lui faire prendre une marche, qu'il me disait". Là, il s'en allait dans l'écurie, dans la grange, hein. Il fermait la porte puis nous autres on frappait à la porte. On voulait entrer : "Non, non" », rétorquait le père<sup>64</sup>. Dans tous les cas que cette informatrice a cités, il est clair que la pédagogie n'était pas au rendez-vous<sup>65</sup>. Même si ces jeunes gens avaient observé aussi attentivement qu'ils le pouvaient le comportement des animaux, l'ignorance persistait donc et il fallait aller se renseigner ailleurs.

Peut-on vraiment penser que l'observation du comportement humain produirait de meilleurs résultats ? Par exemple, surprendre ses parents au lit ou des adultes ailleurs n'expliquait pas grand-chose. En plus d'entraver des relations intimes, cet incident ne disposait aucunement les aînés à transmettre les connaissances

---

64. Collection Jean-Pierre Pichette [désormais Coll. J.-P.P.], enreg. 2664, témoignage de Fleurette Lauzon-Léonard, enseignante née en 1938 à Driftwood et résidant à North-Bay, enregistré à Sudbury le 31 juillet 1985. Ces extraits précèdent le conte de *Ti-Jean* (ATU 921, 1737, 1539, etc.) dans notre *Anthologie de la littérature orale du Canada français*, Université de Sudbury, janvier 1999, p. 83-88.

65. Au Lac-Saint-Jean, Québec, un collègue témoigne de son expérience personnelle au milieu des années 1950 : « Ma mère me faisait défense expresse de suivre mon père à l'étable pendant la grande période du vêlage en mars et en avril. Pour être certaine que j'obtempère, elle assortissait son interdit d'un châtiment réhibitore : "Le corbeau va te crever les yeux !" Je n'osais ni répliquer ni désobéir devant une injonction si définitive. » ; cf. Bertrand Bergeron, *Rabaska*, vol. 20, 2022, p. 322. La même attitude sévissait du côté de l'Acadie : « Quand les vaches vêlaient, de dire Gilbert LeBreton, de Tracadie, au Nouveau-Brunswick, on disait que c'éta[en]t les mi-carêmes qui venaient. Les enfants n'avaient pas le droit d'entrer à la grange. On bouchait les châssis avec des sacs gris pour pas qu'on regarde. » ; cf. Georges Arsenault, *La Mi-Carême en Acadie*, Tracadie-Sheila, La Grande Marée, 2007, p. 65.

acquises et générant au contraire un blocage mêlé de gêne et de trouble de part et d'autre. Même devant le fait, on ne savait pas expliquer des phénomènes aussi naturels que les menstruations. Jusque dans les années 1960 encore, l'absence de dialogue est notoire. Ainsi, à son adolescence, qui venait de découvrir son vêtement maculé de sang et demandait inquiète ce qui se passait, une mère répondit en lui tendant une serviette : « Tu mets ça là-dessus ; ça revient tous les mois. » Puis elle annonça discrètement à la famille que la fillette était devenue « grande fille », sans même lui avoir révélé le sens de cet événement mystérieux<sup>66</sup>. L'éducation sexuelle, concept contemporain, n'existait pas et la connaissance que l'enfant pouvait acquérir se limitait souvent aux allusions nébuleuses échangées entre adultes, sous le couvert du double sens – blagues, récits ou chansons –, d'abord incomprises. Mais, percevant l'air entendu et les rires déclenchés, il questionnait parfois : « – Qu'est-ce que vous avez à rire ? – C'est une histoire pour les grandes personnes ; ce serait trop long à expliquer. » Par la répétition de ce manège, l'enfant saisissait que ces demandes sans réponses cachaient un langage codé dont il ne possédait pas encore la clé.

Pour le psychologue français Jean Chateau, spécialiste du jeu et de l'éducation de l'enfant, l'observation seule, si elle ne mène pas nécessairement à une voie sans issue, n'est pas concluante. « Le monde réel, écrit-il, ne se comprend pas par une contemplation directe. L'expérience renseigne moins que la réflexion sur l'expérience. » Illustrant ce principe par la botanique, il pose que « Pour bien connaître les plantes, il ne suffit pas de les avoir en main et de les regarder ; cela, n'importe quel primitif peut le faire, et sans profit notable. » Et il explique : « Un diagramme de la fleur fait mieux comprendre la fleur qu'une vision directe ; la vision directe ne porte des fruits que si l'élève sait déjà ce qu'il

66. Des témoignages de cet ordre ont été fournis à l'auteur dans son entourage et ailleurs. On a signalé la même ignorance du phénomène chez des adolescentes du Québec, l'absence d'explication les portant en outre à croire qu'elles étaient « atteintes d'une maladie honteuse ». Cf. Suzanne Marchand, « Cachez ce sang que je ne saurais voir. Les menstruations au Québec (1900-1950) », *Rabaska, revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 10, 2012, p. 69-70.

lui faut trouver, si, pour lui, la fleur est comme la copie du diagramme ; sinon, il voit bien peu de chose.<sup>67</sup> » Sans maître, sans guide, sans instruction, la méthode empirique exige du temps, c'est « une méthode longue ».

Aussi, la proposition qu'en Nouvelle-France « [l']accouchement des animaux et la promiscuité de la chambre des parents, malgré les lits armoires (la « cabane ») ou à rideaux, apprennent très tôt aux enfants les rudiments de la vie sexuelle » paraît peu vraisemblable<sup>68</sup>. On verra néanmoins que la verve populaire a imaginé pour de telles circonstances de nombreux scénarios dans lesquels les parents convoquent, pour représenter l'acte sexuel, des paraboles que la tradition orale perpétuées jusqu'à nos jours.

Dans pareille ambiance où la sexualité, ce domaine obscur qui touche l'intimité la plus secrète, est déjà objet de tabous naturels imposés par la pudeur, mais qui sont par surcroît renforcés par des interdits religieux quasi délirants tant le mépris est absolu de ces activités qu'on réduit à des fonctions animales, le malaise est palpable, l'ignorance ordinaire et la loi du silence générale. Toute éducation sexuelle convenable étant ainsi compromise, comment alors parvenait-on à découvrir cette réalité, à nommer l'innommable et à parler de ces tabous ?

## II - LES TABOUS SEXUELS ET NATURELS

*Quant à la méthode, il va de soi que l'exactitude historique doit être ici le seul guide. [...] Rien n'est indigne de l'attention de l'historien-ethnographe ; et un jugement prématuré sur le choix ou l'exclusion de certains matériaux de nature douteuse ne peut que nuire aux fins proposées.*

C.-Marius Barbeau<sup>69</sup>

---

67. Jean Chateau, *L'Enfant et le jeu*, Nouvelle édition, Paris, Éditions du Scarabée, 1967, p. 198.

68. André Lachance, *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France. La vie quotidienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Éditions Libre expression, 2000, p. 70. Il rééditait le cliché qu'avait aussi « imaginé » Martine Segalen dans *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, p. 141 : « Très jeunes, les enfants apprennent la reproduction en observant autour d'eux la basse-cour, la vache menée au taureau, les vêlages et les agnelages. Dans les maisons petites où cohabitent petits et grands, on peut imaginer que les relations sexuelles sont plus facilement connues que derrière les portes fermées des chambres particulières. »

69. C.-Marius Barbeau, « Préface » aux « Contes populaires canadiens », *The*

*Puisque le folklore est une science biologique, l'obtention des documents ne peut se faire que par un emploi exact et méthodique de la technique de l'observation comme l'ont élaborée les sciences naturelles. [...] Cette difficulté rebute d'abord les commençants ; ils avouent volontiers qu'ils « ne savent par quel bout s'y prendre » ou se désespèrent d'être « noyés dans les faits ». [...] La solution sera qu'il faut aller du plus facile au plus difficile. [...]*

*Un curé et un instituteur, une maîtresse d'école qui sont du pays, ou qui ont su se rendre sympathiques, ont donc toutes les chances voulues, en appliquant la technique spéciale d'observation folklorique, de fournir à la science des documents d'une valeur réelle. [...]*

*[Q]uelquefois [la technique du sondage] fournit, mieux que l'interrogation directe par l'enquêteur étranger à la localité, des variantes caractéristiques, ceci surtout en ce qui concerne les domaines « secrets » de la médecine populaire et de la sorcellerie.*

Arnold Van Gennep<sup>70</sup>

### Les enquêtes ponctuelles

La documentation principale sur laquelle repose la première partie de cette étude est tirée de courts exercices proposés à nos étudiants inscrits au cours *Coutumes populaires du Canada français* que nous avons donné à l'Université de Sudbury entre les années 1981 et 1985. Cet enseignement avait d'abord pour objectifs de brosser le panorama des coutumes dites de la vie privée, puisque liées à la vie de l'individu du berceau à la tombe, et des coutumes du calendrier folklorique (fêtes religieuses et populaires) et des cycles saisonniers ; puis de présenter la théorie des rites de passage et des séquences rituelles, de la fête et de son évolution (régression et renouvellement, récupération politique, commerciale), avec des considérations sur la sanction sociale, la commémoration et la dynamique de la tradition.

Parmi les apprentissages favorisant la connaissance des sources documentaires, figurait en bonne place l'initiation à la

*Journal of American Folk-Lore*, vol. 29, n° 111, janvier-mars 1916, p. 3.

70. Arnold Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Éditions A. & J. Picard, 1943, tome premier, vol. 1, p. 58-59, 64, 69-70.

recherche de faits coutumiers à l'aide d'un questionnaire méthodiquement constitué, suivie d'une enquête sur le terrain. Afin d'éveiller l'étudiant à la collecte de données orales précises et complètes dans un champ circonscrit et en un temps limité, le point de départ se résumait à une série d'enquêtes ponctuelles visant à faciliter ses premières démarches. Par des sondages rapides et simples au sein du cercle restreint de sa famille, de ses amis et de ses connaissances, l'étudiant s'approprierait cette méthode et saurait peut-être détecter un informateur pour l'enquête plus étendue qui suivrait.

Les questionnaires composant cette prospection touchaient quatre thématiques : le blason populaire (toponyme et gentilé, surnom familial, origine des prénoms, sobriquet personnel) ; les mystifications (tours joués dans la vie quotidienne ou lors des rites de passage) ; les dictons (dits, pratiques et croyances autour des passages principaux : naissance, mariage et mort) ; et enfin les tabous sexuels et naturels. Ce dernier questionnaire se concentrait sur la terminologie populaire utilisée pour désigner les parties de l'appareil reproducteur des corps masculin et féminin et leurs fonctions (parties génitales, relations sexuelles, menstruations, grossesse, accouchement et avortement), de même que les expressions liées à la digestion et aux bruits qui y sont associés (pet, rot, hoquet) ou non (éternuement) et à l'expulsion de l'urine et des matières fécales (uriner, déféquer). Même s'il installa au premier regard une certaine gêne – un esprit soupçonneux l'aurait aisément jugé déplacé –, ce formulaire fut celui qui procura la plus abondante et la plus riche documentation dans un domaine normalement réservé à la sphère privée. À ce propos, le témoignage d'une enseignante, confiant la réaction de son frère, dont elle voulait préserver l'anonymat parce qu'il occupait un poste d'influence dans l'administration scolaire, s'avère particulièrement significatif, tant il vérifie qu'on ne livre pas ce type d'information à n'importe qui, n'importe quand et n'importe comment. Après avoir enregistré des chansons à double sens et d'autres dictons de même eau, son informateur, étonné, lui lança

ce commentaire : « Dire que, toi, maintenant, tu vas avoir des bonnes notes à l'université pour avoir recueilli ces chansons-là, puis, moi, si je me faisais surprendre à les chanter quand j'étais jeune, je recevais des claques sur la gueule. »

### *Les enquêteurs*

Le cours a été donné trois fois : à l'automne 1981, à l'automne 1983 et à l'été 1985. La clientèle se composait de 39 personnes (tableau 1), 33 femmes et 6 hommes, des enseignants pour la plupart à la recherche de qualifications additionnelles (24) ou de futurs enseignants (13), plus une secrétaire et un professionnel de l'information (2). Leurs collections ont été déposées dans les archives du département de folklore de l'Université de Sudbury<sup>71</sup>.

**Tableau 1**  
Enquêteurs selon le sexe

| Trimestres   | M           | F           | Total        |
|--------------|-------------|-------------|--------------|
| Automne 1981 | 4           | 7           | 11           |
| Automne 1983 | 0           | 8           | 8            |
| Été 1985     | 2           | 18          | 20           |
| <b>Total</b> | <b>6</b>    | <b>33</b>   | <b>39</b>    |
| <b>%</b>     | <b>15 %</b> | <b>85 %</b> | <b>100 %</b> |

La compilation des données biographiques fournies par ces 39 enquêteurs révèle qu'ils sont nés entre 1936 et 1964 et qu'ils avaient à l'époque entre 19 ans et 48 ans (tableau 2). Il appert donc que l'apprenti chercheur type est une femme, enseignante, née en 1955 et âgée de 28,2 ans au moment de l'enquête.

71. Toutes ces collections sont décrites dans Jean-Pierre Pichette, *Répertoire ethnologique de l'Ontario français. Guide bibliographique et inventaire archivistique du folklore franco-ontarien*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, « Histoire littéraire du Québec et du Canada français », 1992 ; cf. en deuxième partie, p. 153-202.

**Tableau 2**  
Année de naissance, âge et sexe des enquêteurs

| <b>Année</b>     | <b>Âge</b>       | <b>M</b> | <b>F</b>  | <b>Total</b> |
|------------------|------------------|----------|-----------|--------------|
| <b>1931-1940</b> | 40-49 ans        | 1        | <b>3</b>  | 4            |
| <b>1941-1950</b> | 30-39 ans        | 0        | <b>5</b>  | 5            |
| <b>1951-1960</b> | <b>20-29 ans</b> | <b>4</b> | <b>15</b> | <b>19</b>    |
| <b>1961-1970</b> | 19 ans           | 1        | <b>10</b> | 11           |
| <b>Total</b>     |                  | <b>6</b> | <b>33</b> | <b>39</b>    |

### *Les informateurs*

Ce mouvement d'enquête ponctuelle, d'abord centré sur les connaissances personnelles des étudiants-enquêteurs, pouvait s'y cantonner en raison de l'éloignement ou de la disponibilité de leurs proches (tableau 3) : ce fut le cas pour onze d'entre eux (28 %). Le plus grand nombre, vingt-six enquêteurs formant les deux tiers (66 %), toucha néanmoins de deux à dix informateurs, tandis que les deux plus enthousiastes en rejoignirent respectivement onze et vingt. Au total, ces trois campagnes de collectes ont sollicité pas moins de 165 témoins ou informateurs.

**Tableau 3**  
Nombre d'informateurs par enquêteur

| <b>Informateurs</b> | <b>Enquêteurs</b> | <b>Total</b> |
|---------------------|-------------------|--------------|
| <b>1</b>            | 11 / 28 %         | 11           |
| <b>2-5</b>          | <b>19 / 49 %</b>  | <b>69</b>    |
| <b>6-10</b>         | <b>7 / 18 %</b>   | <b>54</b>    |
| <b>11-20</b>        | 2 / 05 %          | 31           |
| <b>Total</b>        | <b>39 / 100 %</b> | <b>165</b>   |

Plus des deux tiers sont des informateurs de sexe féminin (103/150) ; cela découle du fait qu'un grand nombre des enquê-

trices, majoritaires à 85 %, ont interrogé des collègues de travail qu'elles rencontraient quotidiennement. Mais elles ont recherché également des informateurs masculins dont le pourcentage (31 %) s'élève jusqu'à doubler le petit groupe d'enquêteurs masculins (15 %) à l'œuvre. Parmi les 150 informateurs dont l'âge est connu (la fiche des quinze autres ne figurant pas au dossier), 122 sont nés entre 1931 et 1970 (81 %) – dans des proportions équivalentes chez les femmes (81,5 %) et chez les hommes (81 %) ; et les extrêmes oscillent entre les deux plus anciens nés en 1892 (92 et 93 ans) et le benjamin né en 1971 (14 ans) (tableau 4).

**Tableau 4**  
Année de naissance, âge et sexe des informateurs

| Année                 | Âge       | M             | F             | Total        |
|-----------------------|-----------|---------------|---------------|--------------|
| <b>1890-1900</b>      | 90-99 ans | 1             | 1             | 2            |
| <b>1901-1910</b>      | 80-89 ans | 1             | 0             | 1            |
| <b>1911-1920</b>      | 70-79 ans | 2             | 10            | 12           |
| <b>1921-1930</b>      | 60-69 ans | 4             | 8             | 12           |
| <b>1931-1940</b>      | 50-59 ans | 11            | 18            | 29           |
| <b>1941-1950</b>      | 40-49 ans | 12            | 18            | 30           |
| <b>1951-1960</b>      | 30-39 ans | 12            | 28            | 40           |
| <b>1961-1970</b>      | 20-29 ans | 3             | 20            | 23           |
| <b>1971-1980</b>      | 10-19 ans | 1             | 0             | 1            |
| <b>Total</b>          |           | <b>47</b>     | <b>103</b>    | <b>150</b>   |
| <b>%</b>              |           | <b>31,3 %</b> | <b>68,7 %</b> | <b>100 %</b> |
| <b>Non identifiés</b> | <b>15</b> |               |               | <b>165</b>   |

### *Le territoire représenté*

Comme l'indique le tableau suivant (tableau 5), la provenance des témoignages est franco-ontarienne à 89 %, québécoise à 9 % et autre à près de 2 %. La fréquence des localités recensées de l'Ontario correspond sans doute au lieu d'origine des étudiants, majoritairement du Nord-Est à environ 80 % (39 localités du Nord,

94 fois), des autres régions de l'Ontario à 10 % (11 localités, 12 fois : 7 localités de l'Est, 3 du Centre, 1 du Sud-Ouest), du Québec (11 localités) et d'ailleurs (2 localités) à 11 %.

**Tableau 5**  
Territoire et fréquence des lieux d'enquête par région

| Provinces/régions districts                                                                                                       | Localités (n <sup>bre</sup> ) | Fréquence (n <sup>bre</sup> ) | Sous-total | Total régional  | % régional    | % total      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------|-----------------|---------------|--------------|
| <b>Ontario</b>                                                                                                                    |                               |                               |            |                 |               |              |
| <b>Nord-Ouest</b>                                                                                                                 | 1                             | 1                             | <b>1</b>   |                 |               |              |
| <b>Nord-Est</b>                                                                                                                   |                               |                               |            |                 |               |              |
| Algoma                                                                                                                            | 3                             | 6                             |            |                 |               |              |
| Cochrane                                                                                                                          | 8                             | 14                            |            |                 |               |              |
| Sudbury                                                                                                                           | 13                            | 44                            |            |                 |               |              |
| Témiskamingue                                                                                                                     | 4                             | 7                             |            |                 |               |              |
| Nipissingue                                                                                                                       | 10 = 39                       | 22                            | <b>93</b>  | <b>94</b>       | <b>79,0 %</b> |              |
| <b>Est</b>                                                                                                                        | 7                             | 8                             | <b>8</b>   |                 |               |              |
| <b>Centre</b>                                                                                                                     | 3                             | 3                             | <b>3</b>   |                 |               |              |
| <b>Sud-Ouest</b>                                                                                                                  | 1 = 11                        | 1                             | <b>1</b>   | <b>12</b>       | <b>10,0 %</b> | <b>89 %</b>  |
| <b>Ontario</b>                                                                                                                    | <b>50</b>                     |                               |            | <b>106</b>      | <b>89,0 %</b> |              |
| <b>Québec</b>                                                                                                                     | 11 = 11                       | 11                            | <b>11</b>  | <b>11</b>       | <b>9,3 %</b>  |              |
| <b>Autres</b>                                                                                                                     |                               |                               |            |                 |               |              |
| Saskatchewan                                                                                                                      | 1                             | 1                             |            |                 |               |              |
| Pologne                                                                                                                           | 1 = 2                         | 1                             | <b>2</b>   | <b>2</b>        | <b>1,7 %</b>  | <b>11 %</b>  |
| <b>Autres (hors Ontario)</b>                                                                                                      | <b>13</b>                     |                               |            | <b>13</b>       | <b>11,0 %</b> |              |
| <b>Total</b>                                                                                                                      | <b>63</b>                     |                               |            | <b>119 fois</b> |               | <b>100 %</b> |
| N.B. Le nombre de localités est inférieur au nombre des informateurs, car plusieurs témoins ont été interrogés dans un même lieu. |                               |                               |            |                 |               |              |

Considérant la date de la cueillette (1981-1985), l'âge des enquêteurs (nés entre 1936 et 1964) et celui des informateurs (nés entre 1892 et 1971) ; considérant aussi la probabilité qu'un nombre significatif des données recensées par ces enquêtes circulaient antérieurement aux témoins qui les ont transmises ; considérant encore que le jeune âge de la majorité des informateurs permet de présumer que ces expressions sont toujours vivantes plusieurs décennies après leur collecte ; et considérant enfin le territoire exploré, on peut conjecturer que cet échantillon donne un bon aperçu des tabous que la tradition orale a véhiculés dans tout le nord de l'Ontario, et vraisemblablement au-delà, au cours du xx<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>.

### **Le dépouillement des données**

La compilation des données recueillies au cours de cet exercice de collecte, trois fois commandé, a produit un corpus substantiel comptant 1 120 entrées distinctes, mots et expressions, attestées par les témoins en 2 343 réponses ou occurrences. Elles sont dénombrées dans le tableau suivant et réparties en huit grandes catégories selon les tabous sexuels et naturels qu'elles s'emploient à nommer. De cette opération préalable, il se dégage déjà quelques impressions d'ensemble. En premier lieu, l'accumulation d'autant de mots pour remplacer une quinzaine d'interdits manifeste certainement un effet de la censure et, conséquemment, une nécessaire inventivité pour les nommer sans en avoir l'air, par un effet de subversion. Ensuite, le nombre total d'occurrences (2 343) double en moyenne tout juste le nombre d'entrées (1 120) ; si cette

72. Il convient de remercier particulièrement les trois classes d'étudiants dont les données recueillies forment la base documentaire qui a servi à la rédaction de cet article ; ce sont Lisette Arbour, Diane Bazinet, Claire Bélanger, Maryse Bélanger, Lorraine Bertrand-Ménard, Ghislaine Boileau-Girouard, Monique Boulard, Julie Chartrand, Josette Cyr-Monette, Élaïne Dénommé, Danielle Desjardins, Lissa Dionne, Jeanne Dubois, Réal Fleury, Estelle Génier, Flore Gignac-Couture, Vincent Girard, Marie-Paule Goulet, Jeanne Grégoire-Brunet, Christine Hall, Carole Jolette-Halonen, Michel Jubinville, Michel Lacourcière, Lise Laferrière-Belcourt, Christine Lau, Susie Laverdière, Carole Leroux, Monique Mayer-Blais, Carole Michaud, Michel Morin, Monika Mrozewski, Carmen Pellerin-Guillemette, Jacqueline Poirier-Piquette, Madeleine Poissant-Coupal, Rachelle Poulin-Gervais, Guy Ricard, Micheline Savage, Louise Séguin-Demers et Maria Ventura-Dagostino.

**Tableau 6**  
Distribution des données de l'enquête

| <b>Tabous sexuels<br/>et naturels<br/>(catégories)</b> | <b>Entrées distinctes<br/>(mots / expressions)</b> |                            | <b>Réponses<br/>(occurrences)</b> |                              |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| <b>Menstruations</b>                                   |                                                    |                            |                                   |                              |
| Menstruations                                          | 95                                                 |                            | 237                               |                              |
| Tampons                                                | 4                                                  | <b>99 / 8,8 %</b>          | 4                                 | <b>241 / 10,3 %</b>          |
| <b>Sexe féminin</b>                                    |                                                    |                            |                                   |                              |
| Seins                                                  | 53                                                 |                            | 128                               |                              |
| Vagin                                                  | 30                                                 |                            | 90                                |                              |
| Vulve                                                  | 27                                                 |                            | 43                                |                              |
| Pubis                                                  | 3                                                  |                            | 21                                |                              |
| Fesses                                                 | 6                                                  | <b>119 / 10,6 %</b>        | 19                                | <b>301 / 12,8 %</b>          |
| <b>Sexe masculin</b>                                   |                                                    |                            |                                   |                              |
| Pénis                                                  | 97                                                 |                            | 214                               |                              |
| Testicules                                             | 13                                                 |                            | 40                                |                              |
| Scrotum                                                | 3                                                  | <b>113 / 10,0 %</b>        | 11                                | <b>265 / 11,3 %</b>          |
| <b>Relations sexuelles</b>                             | 141                                                | <b>141 / 12,6 %</b>        | 253                               | <b>253 / 10,8 %</b>          |
| <i>Sous-total</i>                                      |                                                    | <b><u>472 / 42,1 %</u></b> |                                   | <b><u>1 060 / 45,2 %</u></b> |
| <b>Enfantement</b>                                     |                                                    |                            |                                   |                              |
| Grossesse                                              | 82                                                 |                            | 208                               |                              |
| Accouchement                                           | 61                                                 |                            | 141                               |                              |
| Relevailles                                            | 5                                                  | <b>148 / 13,2 %</b>        | 6                                 | <b>355 / 15,2 %</b>          |
| <b>Avortement</b>                                      |                                                    |                            |                                   |                              |
| Naturel                                                | 26                                                 |                            | 90                                |                              |
| Provoqué                                               | 14                                                 | <b>40 / 03,6 %</b>         | 17                                | <b>107 / 04,6 %</b>          |
| <i>Sous-total</i>                                      |                                                    | <b>188 / 16,8 %</b>        |                                   | <b>462 / 19,7 %</b>          |
| <b>Besoins</b>                                         |                                                    |                            |                                   |                              |
| Général                                                | 40                                                 |                            | 80                                |                              |
| Uriner                                                 | 83                                                 |                            | 190                               |                              |
| Déféquer                                               | 16                                                 |                            | 32                                |                              |
| <i>Sous-total</i>                                      |                                                    | <b>139 / 12,4 %</b>        |                                   | <b>302 / 12,9 %</b>          |
| <b>Bruits corporels</b>                                |                                                    |                            |                                   |                              |
| Pet                                                    | 149                                                |                            | 216                               |                              |
| Rot                                                    | 71                                                 |                            | 109                               |                              |
| Hoquet                                                 | 57                                                 |                            | 109                               |                              |
| Éternuement                                            | 44                                                 |                            | 85                                |                              |
| <i>Sous-total</i>                                      |                                                    | <b>321 / 28,7 %</b>        |                                   | <b>519 / 22,2 %</b>          |
| <i>Sous-total</i>                                      |                                                    | <b><u>648 / 57,9 %</u></b> |                                   | <b><u>1 283 / 54,8 %</u></b> |
| <b>Total</b>                                           |                                                    | <b>1 120 / 100 %</b>       | <b>1 120</b>                      | <b>2 343 / 100 %</b>         |

statistique montre d'un côté qu'on utilise un grand nombre de mots pour désigner un même tabou, elle signifie de l'autre que cette originalité connaît une diffusion restreinte, peut-être éphémère<sup>73</sup>. Préférerait-on être créatif ou cet échantillon serait-il lui-même trop restreint ? À l'intérieur des catégories, cette proportion entre les entrées et les occurrences reste stable, ces dernières ne dépassant jamais deux fois et demie les mots et expressions. En dehors de ces moyennes générales, on verra néanmoins que certains termes ont connu une propagation très considérable.

### III - NOMMER L'INNOMMABLE

#### Les tabous sexuels

*C'est la grande pitié de la langue française,  
C'est son talon d'Achille et c'est son déshonneur,  
De n'offrir que des mots entachés de bassesse  
À cet incomparable instrument de bonheur.*

*Alors que tant de fleurs ont des noms poétiques,  
Tendre corps féminin, c'est fort malencontreux  
Que ta fleur la plus douce et la plus érotique  
Et la plus enivrante en ait un si scabreux.*

Georges Brassens<sup>74</sup>

#### 1. Le corps féminin

##### *Les menstruations*

Le cycle menstruel de la femme est un parfait exemple de tabou. Même si on le voulait, alors que l'environnement religieux l'interdit, on dispose rarement des mots pour désigner pareil phénomène de la sexualité et encore moins des connaissances suffisantes pour l'expliquer<sup>75</sup>. Le plus simple a généralement été

73. Nancy Huston (*Dire et interdire. Éléments de jurologie*, Paris, Payot, 1980) fait la même observation, p. 69 : « En effet, l'un des traits les plus caractéristiques des euphémismes est leur extrême éphémérité. »

74. Georges Brassens, *Le Blason*, dans *Les Chansons d'abord*, Édition établie par Pierre Saka, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche » 8621, 1993 (© 1972), p. 195-196.

75. L'exposé que fait au frère Marie-Victorin sa secrétaire Marcelle Gauvreau

de le passer sous silence, voire de le dissimuler. Néanmoins, des signes physiques – douleurs abdominales, changements d’humeur ou de comportement – le manifestent et les femmes, entre elles, savent détecter ces symptômes, tout spécialement à l’intérieur de la famille, dans une relation mère-fille ou entre sœurs. Mais on le faisait par sous-entendu, rarement directement. À l’aide d’un langage codé, qui s’est développé pour parler de ces choses censurées, les femmes parviennent à s’en informer sans en avoir l’air ; ordinairement, on l’emploie bien sûr en privé, bien que, les circonstances le permettant, on le fasse parfois en public, mais discrètement, quand ce vocabulaire voilé ne risque pas d’offenser la candeur de jeunes oreilles.

L’enquête que nous avons commandée a prélevé une bonne centaine de ces expressions cryptées et leurs variantes pour nommer la période des menstruations, sa régularité, ses contraintes et ses conséquences. De l’analyse de leurs diverses formulations, il émerge une série de traits caractéristiques récurrents, mais inégaux.

Une douzaine de termes ou d’expressions rappellent la régularité ou le cycle des menstruations, leur répétition périodique, par des locutions courantes : « avoir ses règles », « ses périodes », « ses mois », « être dans le temps du mois », « dans ses mois » ou « dans le mauvais temps du mois » ; ensemble, ces énoncés plutôt communs ont été attestés une soixantaine de fois, les mots *règles*, *périodes* et *mois* revenant dans des proportions identiques.

Moins fréquente, l’évocation du malaise éprouvé, de l’inconfort ou du désagrément, est incluse une vingtaine de fois dans l’expression « avoir ses maladies » ou « être malade » ; une seule fois a-t-on mentionné « avoir le cafard », « être indisposée »,

(1907-1968) est tout à fait exceptionnel : ses lettres du 8 décembre 1936, du 9 janvier 1937 et du 7 février 1937 détaillent les signes précurseurs « de cette désagréable maladie », sa durée, ses soins, l’usage de kotex ou de « bandes, appelées vulgairement *garnis*, faites de coton ouaté ou de flanelette, ou d’étoffe quelconque absorbant l’humidité », son odeur, ainsi que la « négligence des parents [...] presque impardonnable » qui laissent les filles dans l’ignorance avec les mésaventures et l’humiliation que le silence engendre ; cf. Marcelle Gauvreau, *Lettres au frère Marie-Victorin. Correspondance sur la sexualité humaine*, présentées par Yves Gingras et Craig Moyes, Montréal, Éditions du Boréal, 2019, p. 82-110.

« ne pas filer bien », ou encore « avoir de grosses ou de petites coulées » ou « ça marche pour moi ».

Les menstruations sont parfois désignées en référant aux serviettes hygiéniques : « le temps des guenilles », « avoir ses guenilles », « porter ses guenilles », « être sur la guenille » ou « dans ses guenilles », « chiquer la guenille » [signifie aussi mauvaise situation financière], ce mot étant rapporté une vingtaine de fois avec les synonymes « linges », « sandwiches », « *rags* », « *pads* », ou « *patch* » (« être *patchée* »). Dans une vingtaine d'occurrences également, par allusion peut-être aux souillures déposées sur ce tampon, on décrit cet état ainsi : « avoir ses crottes » ou « être dans ses crottes ».

On a aussi relevé quelques appellations imprécises, floues à dessein, qui n'éveillent pas l'attention : « avoir ses affaires », ses « machines », ses « patentes », ses « choses », ses « chaleurs », son « cadeau » ou ses « fleurs ». Elles sont moins populaires, pareilles à celles étiquetées comme une expiation – « le bon Dieu m'a punie » ou « tu t'es trop promenée en bicyclette » – ou une conséquence fâcheuse – « ça veut dire : pas de *fun* » ou « être sur la tablette ».

La terminologie la plus originale réside toutefois ailleurs. Deux images moins prosaïques se détachent de cette collecte. La première, relevée une soixantaine de fois, a rapport à la couleur rouge, celle du sang des menstrues qu'on découvre d'abord dans les locutions « avoir ses sangs », « le temps du sang » ou, formulation davantage pimentée, « le cul me saigne du nez ». Puis une quinzaine d'expressions renvoient nommément à la couleur elle-même : « être dans le rouge », que le profane interprète comme une difficulté financière ; « voir en rouge » ou « voir rouge », expression de la colère ; « avoir la lumière rouge », « être sur la lumière rouge », en période d'attente ; « le drapeau est rouge » ou « est monté », « le *flag* rouge est levé », interdiction de passer ; enfin, simplement, « le pinceau est rouge », « la rivière Rouge » ou « la *Red River Valley* » et « la mer Rouge », synonymes d'abondance.

Dans la trentaine d'autres occurrences, l'initié saisit aisément le lien établi entre la couleur rouge, ici sous-entendue, et le personnage, le peuple, le pays ou l'objet de la locution : « avoir la visite du cardinal », à cause de la pourpre cardinalice ; « les Russes sont en ville », « le drapeau à Kroutchev », « les Allemands sont arrivés » et « la visite des Japonais », inspirées par la couleur de leurs drapeaux ; « c'est le temps des élections », « peindre pour le gouvernement », « les libéraux sont au pouvoir », clin d'œil aux Rouges, nom ancien du Parti libéral ; ou « la boîte de ketchup », rouge évidemment. Le rose, couleur voisine, complète le tableau par une douzaine d'occurrences dans des formules libellées ainsi : « ma tante Rose » ou « aller voir tante Rose ».

La seconde image significative est celle du visiteur de passage. Cette tranche importante de plus de trente-cinq expressions, formulées en une cinquantaine de variantes, suggère plutôt la rupture du rythme de la vie quotidienne et l'empêchement de vaquer à ses occupations normales, effet caractéristique du cycle menstruel. Constituées des verbes *arriver*, *passer*, *débarquer*, *descendre*, et des formes adverbiales *ici*, *en ville* ou *à l'entour*, elles ont pour sujets des types ou des personnages prénommés, ce qui donne à l'expression une allure de vérité et de familiarité. Parmi les plus répandues, signalons : « j'ai de la visite », « la visite du mois », « le train passe » ; une quinzaine de fois, c'est le passage d'une tante : « j'attends la visite de ma tante », « ma tante est en ville », « tante Jeanne vient visiter » ou « ma tante Alice » ; un autre parent ou une connaissance : « avoir la visite du petit cousin », « Michelle est en ville », « la visite de Johnny », « mon ami est ici », « Petit Pierre », « Charlie est en ville », « Ti-Jean est passé » ; ou un groupe qu'on associe aux douleurs de l'accouchement : « les Indiens ont débarqué », « les Sauvages sont à l'entour ».

Il arrive de temps à autre que des locutions entremêlent ces images, surtout les traits de la couleur et de la visite. Tantôt, ce sera la visite d'un notable : « attendre » ou « avoir la visite du cardinal », « le cardinal est en visite » ; d'une parente, spécialement « la visite de ma tante Rose » : « ma tante Rose est-elle en ville ? »,

« ma tante Rose est arrivée », « ma tante Rose est ici puis elle travaille pour la Croix-Rouge », « ma tante Rose est descendue du Cuba [cul bas ?] » ; de militaires : « j'ai eu la visite de mon soldat avec son col rouge à matin »<sup>76</sup>, « avoir la visite des Russes rouges » ; ou d'un personnage fictif : « le chaperon rouge est ici ».

L'exemple des menstruations, par la centaine d'expressions représentées ci-haut, illustre la fertilité de l'imagination populaire qui doit composer avec un interdit sexuel. En récupérant les éléments caractéristiques du cycle menstruel – périodicité, désagrément, tampon, couleur et visite – dans des tournures imagées, sans grossièreté, parfois poétiques, on parvient à nommer l'innommable et même à faire sourire, sans jamais heurter les oreilles prudes ou candides<sup>77</sup>.

### *Les seins*

Mise à part l'affirmation qu'on ne nommait pas, par scrupule, les parties du corps de la femme, nos informateurs ont relevé 119 termes pour désigner les seins (53), le vagin (30), la vulve (27), le pubis (3) et les fesses (6).

Les seins sont d'abord représentés par leur capacité d'allaiter les enfants et la fonction de téter qui en résulte (« tétons » 29<sup>78</sup>,

---

76. Marie-Victorin note le 20 février 1937 : « Au sujet du langage populaire des menstruations, vous connaissez peut-être ceci : – J'ai mes Anglais (les soldats anglais portaient autrefois des habits rouges). », *op. cit.*, p. 104.

77. Suzanne Marchand, « Cachez ce sang que je ne saurais voir », *op. cit.*, vol. 10, 2012, dresse une liste des expressions reliées aux menstruations qu'elle a rencontrées, p. 74 : « Certaines expressions faisaient référence à la couleur rouge : “Voir rouge”, “Voir en rouge”, “J'ai le cardinal”, “Le cardinal est arrivé”, “Avoir la visite de monseigneur”, “Les Anglais sont au port”, “Les Anglais sont arrivés”, “L'armée rouge est en ville”, “Être dans ses prunes”, “Être peinteurée”. D'autres évoquaient plutôt la régularité du phénomène : “Avoir ses règles”, “Avoir son mois”, “Avoir sa semaine”. Enfin, certaines se rapportaient à l'inconfort et aux malaises associés aux menstruations : “J'ai mes mauvais jours”, “Être malade”, “Être indisposée”, “Avoir ses maladies”. » Dans sa lettre du 7 février 1937, Marcelle Gauvreau confie à son correspondant « quelques expressions concernant les menstruations » : « Les règles », « Elle est grande fille », « Elle a vu ses règles », « As-tu vu ce mois-ci ? », « Elle a vu rouge » ou « elle a vu en rouge », « Elle a vu blanc ou en blanc » ; cf. Marcelle Gauvreau, *op. cit.*, p. 109-110.

78. Le chiffre qui suit le mot ou l'expression indique son occurrence dans les cas où elle est supérieure à 1.

« tettes » 4, « tétines », « quetettes » 3, « mamelles ») ; par leur contenu (« bidons de lait » 3, « cannes/*cans* » 10, « laiterie » 2, « chopines de crème ») ; par leur forme : des fruits (« pommes » 3, « melons » 3, « melons d'eau » 2, « prunes » 2, « pruneaux ») ; des aliments (« bonbons », « galettes », « œufs frits ») ; ou des objets domestiques (« boules » 3, « ballons », « tablette(s) » 6, « cousins », « oreiller », « planche à repasser », « *spots* », « lumières », « *bumper* » 4, « canons », « bosses », « montagnes ») ; par leurs proportions : une appréciation générale de leur grosseur (« une bonne brassée », « une belle paire » 4, « ils sont capables », « elle est bien gréyée », « bien garnie », « bien bâtie », « elle a un gros estomac ») ; des gros fruits (« elle est pommée », « melons », « melons d'eau ») ; ou des objets de bonne taille déjà cités (« boules », « ballons », « tablette », « coussins », « oreiller ») ; s'ils sont petits, des fruits et aliments menus (« popommes », « prunes », « pruneaux », « galettes », « œufs frits ») ou des objets (« chopines de crème », « planche à repasser »). Les répondants utilisent aussi régulièrement pour les seins le mot « *jos* » (« *djos* » 20), dont l'origine n'est pas claire<sup>79</sup> ; enfin, le sillon mammaire n'a droit qu'à une seule occurrence (« craque »).

### *Le vagin*

Environ 70 termes, distribués en 140 occurrences, désignent confusément les parties intimes de l'entrejambe féminin : pubis (pénil, mont de Vénus), vagin, vulve, clitoris<sup>80</sup>. Dans le quart des cas (26 %), ces substituts assimilent le sexe à sa configuration :

79. Cf. Benoît Melançon, [oreilletendue.com/2012/02/03/les-seins-de-ginette](http://oreilletendue.com/2012/02/03/les-seins-de-ginette) ; on y lit que Réjean Ducharme écrit *djeaux* dans *Gros Mots* (Paris, Gallimard, 1999, p. 74, 83, 123, etc.) et *rack-à-djeaux* pour soutien-gorge (p. 74) (source consultée le 18 novembre 2019).

80. Selon Pierre Guiraud (*Les Gros Mots*, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? » 1597, 2<sup>e</sup> édition, 1976 [1975]), p. 69, cette confusion serait courante : « Synonyme de *con* est le *cul*, le mot désignant très souvent le vagin ou en étant un substitut. » Marcelle Gauvreau note pour sa part le 24 mai 1940 : « Je n'ai entendu aucune expression vulgaire pour désigner la vulve ou le vagin. Si les petits garçons disent *le mien* en parlant de leur pénis, pour désigner l'équivalent les petites filles ne disent rien ! Si nous n'avons pas de vocabulaire, c'est que nous parlons peu ! J'imagine que l'on pourra dire : « ma fente », ou quelque chose de semblable. » Cf. Marcelle Gauvreau, *op. cit.*, p. 194.

orifice (« passage », « trou » 4) ou rondeur (« lune », « œil du bon Dieu », « fleur » 2), fente (« craque » 3, « raie », « *snatch* » 4), éminence (« butte ») ou géométrie (« triangle des Bermudes ») ; ou à un contenant (« blague », « boîte » 6, « boîte à pain », « garage », « nid d'oiseau », « pantoufle » 6, « sacoche », « tirelire », « trappe à graine », « wickette » [guichet]). Plus du tiers des occurrences (37 %) le figurent par un animal (« barbotte », « castor » 3, « peau de castor », « minou » 6), une fourrure (« pelote<sup>81</sup> » 25, « touffe » 9, « moumoute ») ou un aliment (« cerise » 2, « mets chinois », « morceau de tarte », « patate », « sandwich », « *hamburger bun* »). On préfère très souvent (29 %) recourir à un diminutif cocasse avec terminaison en -oune (« bisoune », « guidoune » 2<sup>82</sup>, « minoune » 11<sup>83</sup>, « noune » 5, « petoune », « piroune », « pitoune » 6, « ploune », « toune », « zoune », « zouzoune ») ; ou en -ine (« didine » 3, « le mine », « la mine d'or ») ; ou autre

81. Ce mot a intéressé le frère Marie-Victorin comme il appert par cette observation du 1<sup>er</sup> janvier 1937, qui serait la première attestation de ce sens : « Je clos ces notes par une question : dans le peuple, en France, le mons est la *motte* ; ici, au Canada, parmi les hommes, c'est la *pelote* ; les femmes ont-elles un mot pour cela ? » Cf. Frère Marie-Victorin, *Lettres biologiques*, op. cit., p. 91. Ce mot, différent du sens courant en Europe, a causé bien des équivoques entre Français des deux côtés de l'Atlantique. Ainsi, visitant en France le musée regroupant les objets ayant appartenu à sœur sainte Marie-Euphrasie Pelletier (1796-1868) – supérieure d'un ordre fondé par saint Jean Eudes et fondatrice à Angers de la congrégation de Notre-Dame de charité du Bon Pasteur –, un eudiste québécois fut étonné de lire, après les inscriptions « livre de prières de notre sainte mère, table de travail de notre sainte mère », etc., un cartel sous une petite touffe noire portant la mention « pelote de notre sainte mère ». Ce terme le porta naturellement à sourire, mais il comprit vite qu'il s'agissait de la pelote à épingles de la religieuse pour ses travaux d'aiguille (coll. de l'auteur, anecdote notée à Charlesbourg vers 1975 et confirmée le 24 février 2021). Plus récemment, le mot du député français Pierre Lasbordes, désirant accueillir à la québécoise le premier ministre du Québec au Sénat, en a surpris plus d'un, à commencer par le visiteur : « J'espère que vous n'avez pas trop la pelote à terre, comme on dit au Québec », formula-t-il, croyant que l'expression signifiait être fatigué. La nouvelle a fait la manchette : Tommy Chouinard, « Un accueil “à la québécoise” maladroit », *La Presse*, Montréal, 4 février 2009 ; Julie Lemieux, « “Plotte [*sic*] à terre” : les dessous d'une gaffe », *Le Soleil*, Québec, 10 février 2009 (consultés le 9 octobre 2020).

82. Dans sa lettre du 24 mai 1940, Marcelle Gauvreau écrit au frère Marie-Victorin : « À la campagne, et peut-être aussi chez le peuple des villes, on entend souvent nommer *garlouché*, ou *guidoune*, le pénis et le scrotum, c'est-à-dire l'ensemble de l'appareil génital. » Cf. Marcelle Gauvreau, op. cit., p. 194.

83. On a créé une devinette avec ce mot : « Comment dit-on fille menstruée en latin ? – Elle a la minoune *patchée* » (Coll. de l'auteur, ms. 5315, 25 décembre 1976, Charlesbourg, Québec).

(« guidzigne », « guimique », « rikiki »). Enfin on emploie plus rarement (8 %) un mot volontiers nébuleux (« boursaille » [bull's eye], « fleur » 2, « patente », « péteux »), synonyme de plaisir (« bebelle », « fun »), ou vulgaire (« cul », « trou de cul » 2). Ces derniers termes se confondent avec ceux qui décrivent les fesses (« cul » 2, « derrière », « fougounes » 6, « pains chauds », « péteux » 6, « schtroumpf »).

Depuis Clément Marot au xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'aux chansons de Georges Brassens et de Pierre Perret<sup>84</sup> au xx<sup>e</sup>, le blason du corps féminin a souvent inspiré les poètes. La muse populaire l'a aussi honoré, de façon plus fruste souvent, dans des chansons énumératives. Les plus connues sont des pièces amusantes à reprise récapitulative, dans lesquelles l'attention se porte davantage sur la mémorisation ordonnée des parties du corps, que le soliste puis le chœur doivent répéter de la dernière à la première, que sur les mots eux-mêmes ; ainsi en va-t-il de la version « Carillonnette a-t-un pied petiton », dont la séquence complète « la jambe bien faite, des beaux mollets ronds, le genou est bien rond, un beau p'tit riquiqui, la cuisse grossette, le ventre bien rond, des gros tais-toi-donc » s'achève, après répétition dans l'ordre inverse, par le refrain « *Son pied petiton Carillonnette, Son pied petiton carillonnon* »<sup>85</sup>. L'emplacement approximatif du « beau petit riquiqui » insinue qu'il s'agit de la région du vagin, comme les « gros tais-toi donc » sont les seins<sup>86</sup>.

---

84. Cf. la chanson de Georges Brassens, *Le Blason*, signalée *supra*, *op. cit.*, et celle de Pierre Perret, *Celui d'Alice*, © Éditions Adèle, 1976 ([www.nostalgie.fr/artistes/pierre-perret/albums/pierre-perret-1976/celui-d-alice-70189367](http://www.nostalgie.fr/artistes/pierre-perret/albums/pierre-perret-1976/celui-d-alice-70189367) ; source consultée le 4 septembre 2020).

85. Coll. J.-P. P., enreg. 746 : résumé de la version de Ferdinand Talbot, de Saint-Adolphe, Stoneham, Québec, 27 juin 1978 ; Laforte IV-Fb-1 *Catherinette* ; Coirault 10301 *Les Charmes de la fillette*.

86. Une autre variante très répandue, aussi à reprise récapitulative, met en vedette « Marie-Madeleine » qui « a un pied mariton, une jambe de bois, un ventre d'acier, une cuisse de velours, un estomac de plomb, un nez en tire-bouchon, des oreilles en chou-fleur, des cheveux en laine d'acier, un œil de vitre » et, en finale : « Marie-Madeleine est bien maganée ». Elle a pour refrain : « *Un pied mariton Madeleine, Un pied mariton Madelon* ». Coll. J.-P. P., enreg. 2440, résumé de la version de Céline Petitclerc-Pichette, Québec, 19 juillet 1982, Québec.

## 2. Le corps masculin

### *Le pénis et les testicules*

Les parties sexuelles masculines ne sont pas en reste. Le pénis compte 97 dénominations, les testicules 13 et le scrotum 3, tirées tantôt de mots amusants, tantôt d'objets divers, d'animaux ou de personnifications.

Tel qu'on l'a vu pour le sexe féminin, l'emploi de mots cocasses s'avère fréquent pour désigner l'organe sexuel masculin. Sur le modèle du très populaire « bisoune » 12, on a créé des dérivés en -ou, en -oune et en -ine dont les variations nombreuses sont peu fréquentes, souvent uniques : « bidoune », « bidouille », « bisou » 2, « gazou », « guidou », « guizou » 2, « guizoune », « guédine », « nounu », « siffloune », « zouzoune », « oui-oui » ; sur « bite » 2, on relève « bébite » 3, « bine », « dine » 2, « dizi-dzine », « digne-à-ligne » 3 [parfois pour testicules], « digne-dogne » ; sur « pine », on trouve « pinouche » 3, « pépine », « pinotte » 5, « pitoune » 3 ; aussi « quéquette » 2 et sa variante « quèteille », « zizi » 5 et « zizine » 3, ainsi que des appellations issues de la fonction urinaire, « pissette » 9, « pissou » 2 et « pipi » 3<sup>87</sup>. Avec quelques mots au sens imprécis ou nébuleux (« affaire » 3, « branlon », « chose », « machin », « parties » 2), on approche la quarantaine de vocables, soit 40 % de ce sous-corpus.

On représente aussi le sexe masculin par un objet qui évoque sa forme allongée (« verge » 7, « manche » 3, « pine » [cheville], « batte » 4, « bâton » 2, « bouleau », « flaille » [*flag*] ; sa dimension (« six-pouces ») ; sa position (« pendu », « pendule ») ; ses effets chaleureux (« poêle », « volcan d'amour ») ou fâcheux (« déchire-boîte », « casse-ménage ») ; ou encore on le symbolise par un instrument de travail (« boutique », « outil », « hose » [boyau]), « pack-sack », « agrès » 2, « pataclan » 4, « pépine », « truck » [rentré dans le garage] ; une arme offensive (« fouet » 2, « pistolet », « fusil ») ; une plante ou un aliment (« graine » 26, « carotte », « saucisse » 3, « wiener » [saucisse], « pickle »

87. Nancy Huston, *op. cit.*, p. 75-76, signale quelques procédés morphologiques, tels la suffixation (con/connin) et le redoublement de syllabes (bite/bibite, queue/quèque) pour atténuer les mots obscènes.

[cornichon]) ; un jouet ou objet musical (« bébelle », « gazou », « sifflet », « grelot » 2) ; ou autre (« *pecker* » [quéquette], « suce », « objet de piété »).

On le compare parfois à un animal de petite taille (« bébite » 3, « souris » 5, « gros rat », « grenouille », « oiseau », « moineau » 7, « pinson », « minou », « ouistiti ») ou de grande taille (« gréyé comme un cheval », « comme un étalon »).

Parfois, on le désigne par une autre partie du corps (« jambe du milieu » 2, « petite jambe », « troisième jambe » 2 ; « nez », « estomac », « péteux », « tête », « membre viril », « petit bout » 2, « queue » 12). Enfin, on le personnifie (« Charlie », « Ti-Charles », « créateur » 2, « moine » 2, « *pixie* » [lutin]).

C'est par l'usage d'un objet rond qu'on réfère aux testicules (« boules » 6, « boules de Noël », [« jouer aux boules »], « balles », « grelots » [gorlots] 5, « noix » 4, « noisettes », « digne-ligne » [cloche]) ou une allusion à des objets précieux (« bijoux », « petits bijoux », « bijoux de famille » 2). Mais les plus fréquents (« gosses » 9, « chenolles » 4) sont des mots imprécis. Quant au scrotum, on le désigne tout simplement par les mots « poche » 9, ou « sac ».

Nul doute que les plus populaires sont « graine » 26, « bisoune » 12, « queue » 12, « pissette » 9, « gosses<sup>88</sup> » 9, « poche » 9, « verge » 7, « moineau » 7 et « boules » 6.

### 3. Les relations sexuelles

Sans être un effet des interdits religieux, qui estiment ces actes comme des gestes honteux, les nombreuses façons de parler des relations sexuelles voisinent souvent la vulgarité. C'est particulièrement le cas du verbe « fourrer » 15 et des variantes « se fourrer » 3, « se faire fourrer », avec la forme « fourrer le chien » 7, qui signifie aussi perdre son temps, éprouver de la difficulté. « Se mettre » 15 est du même ordre, mais ses variations plus imagées (« mettre un petit pain dans le fourneau », « mettre

88. La confusion de ce mot est illustrée par l'histoire d'un Français qui disait embrasser ses gosses [ses enfants] tous les matins avant d'aller au travail, ce qui étonna vivement le Québécois qui lui répliqua : « Christ ! es-tu acrobate ? »

un *wiener* dans une *bun* », « mettre le doigt dans le nombril », « mettre la clé dans la serrure ») paraissent moins rudes. Peu commun, le verbe « sauter » (« sauter quelqu'un », « sauter sa croûte », « sauter la chèvre ») marque encore un geste d'abus, d'appropriation à sens unique. Le verbe « tirer », dans ses diverses associations (« tirer » 3 ou « prendre une botte » 9, « sa botte » 3, « une petite bobotte », ou « botter une botte », « tirer son *step* », « tirer sa chenille », « tirer la quetouche » ou « sur la quetoche »), rappelle une forme d'égoïsme comme aussi le nom « peau » (« aller à la peau » 2, « avoir de la peau » 2, « mourir de la peau courte » [s'il n'en a pas assez]).

« Faire l'amour » 18 est en revanche plus fréquent. Allié à d'autres compléments, le verbe « faire » est également très populaire dans des expressions au sens volontiers vague ou secret (« faire son devoir » 7, « de famille », « d'état », « à sa femme », « faire le sexe » ou « avoir du sexe » 4, « faire l'action », « faire une petite vite », « faire la chose ») ; parfois, le sens s'éclaire (« faire un petit tour » [ours] 2, « faire un petit », « faire des bébés ») ou s'accompagne d'images plus ou moins suggestives (« faire de la crème », « faire des petits biscuits », « faire du bicycle », « faire des tiguidi ha ha », « faire des vues », « faire bain bain », « faire de la couchette » ou « brasser la couchette », « coucher ensemble » 5). « Faire la passe » et « passer » complètent cette série (« le train passe dans le tunnel », « se faire passer », « passer [sa femme] au batte », « passer au balai », « faire la passe du grand sapin »).

L'allusion au jeu occupe aussi une grande place dans l'imaginaire mentale des relations sexuelles ; on la retrouve par plaisanterie dans l'expression « jouer aux fesses » 15 avec rappel du danger qu'il comporte (« jouer au feu » 2 ou « avec le feu », « jouer aux pompiers » – évocation du boyau et des grelots) et dans des jeux de rôle (« jouer à la madame » 6, « jouer au papa et à la maman », « jouer au docteur », « au mariage », « aux cartes » 2, « jouer une petite *toune* », « jouer de l'organe » [physique ou jeu avec *organ*, orgue], « jouer à la trempette », « à vise-dans-le-trou »,

« une partie de fesses » 2, « une partie de pattes en l'air », jusqu'à « s'envoyer en l'air ». Au jeu s'associe le plaisir (« avoir du *fun* » 3, « avoir du plaisir » ou « prendre son petit plaisir », « aller en pique-nique »).

La difficulté de nommer correctement ce rapprochement amoureux se manifeste fréquemment par des termes ambigus, « l'acte » ou « la chose » par exemple. L'usage d'un simple pronom, « ça » ou « le » (« se passer ça », « se donner ça », « faire ça », « le faire », « lui donner ça »), ou l'emploi d'un seul mot, verbe transitif ou intransitif (« baiser », « claquer », « coquer », « grimper », « planter », « taper ») ou pronominal (« s'accoupler », « se battre », « se coller », « se marier », « se minoucher », « se poigner »), suffisent parfois à suggérer ces relations. Rarement utilise-t-on une allusion à un combat animal (« se battre en castor » 3, « faire battre nos siffleurs »).

Quelques images décrivent l'acte sexuel par ses aspects irrigateurs : le trempage dans un liquide (« faire son lavage » 2, « faire son lavage à main ») [signifie aussi se masturber], spécialement l'organe masculin (« se tremper la graine », « le moineau », « la croûte », « le bâton », « vernir sa canne ») ; la vidange de son contenu (« changer son huile », « se faire graisser », « graisser sa *pôle* ») assimilée à une automobile ou à un autre objet (« se vider la pipe », « décharger son fusil »). Retenons enfin le volet répétitif compris dans le sens de faire ses courses (« magasiner » 2, « magasiner sans acheter » [car « acheter » signifie ici accoucher], « essayer une paire de souliers avant de l'acheter »).

Dans l'ensemble, il est remarquable qu'une partie significative (29 %) de ces représentations du rapport amoureux procède d'un point de vue masculin : les locutions formées des verbes transitifs « baiser », « mettre », « sauter », « tirer », « passer » et les synonymes de « tremper » suivies de leur complément appartiennent clairement au langage machiste, celui qui se tient ordinairement entre hommes<sup>89</sup>. Or, que ces formulations se manifestent ici dans

89. Cf. Pierre Guiraud, *op. cit.*, p. 39 : « L'acte sexuel qui est le symbole de toute activité transitive signifie la relation de puissance et d'impuissance entre l'agent actif et le patient passif. ». Y lirait-il l'effet du rôle dominant de l'homme ? : « Le

le vocabulaire de femmes, qui dominent absolument le groupe des répondants à plus des deux tiers (69 %), en réponse au sondage d'enquêteuses également majoritaires (85 %), a de quoi déconcerter. Il reste que les verbes « fourrer » (intransitif), « se fourrer » ou « se mettre » (15 %) laissent entendre une action conjointe et égalitaire, comme aussi « faire l'amour » et les autres composés de « faire » (34 %) avec encore les nombreuses variantes du verbe « jouer », dont « jouer aux fesses » (31 %) ; même si le nombre de leurs énoncés est moindre et que la simple énumération risque de les noyer dans cet éventail, ce sont là les expressions de loin les plus fréquentes (71 %).

#### 4. L'enfantement

##### *La grossesse*

Constatant la grossesse d'une femme, on la dit bien entendu « enceinte » 16, mais surtout « tombée en famille » 22 ou « partie pour la famille » 5, « partie sur l'autre bord », « partie par là » 2 ; on note qu'elle est « comme ça », « de même », ou qu'elle « s'est fait arrondir le nombril ». À mesure que le ventre grossit et s'arrondit, on observe qu'elle est « en baloune » [ballon] 29, « pleine » 13, « pleine comme un œuf », « à pleine ceinture », « soufflée », « malade » 2, « grosse », qu'elle est « en bedaine » 3, qu'elle a « la bedaine par-dessus le dos » 3, « un pain au four » 4 ou « dans le fourneau » 6. Dès lors, on confirmera qu'elle « s'attend » 12 ou « attend du nouveau » 8, « la visite des Sauvages » 5 ou « de la cigogne ». Aux enfants, on expliquera le gonflement de sa taille par des réactions liées à la nourriture : elle a « trop mangé de patates », elle a « mangé des pois », « des pommes sèches » [qui gonflent], « avalé un melon », elle est « allée boire au *crique* » ou elle est « tombée sur le ventre » ou s'est « assise sur une souche ». Les mauvaises langues raconteront qu'elle s'est « fait amancher » 8, « poigner » 2, « attraper », « avoir », « baigner », « remplir », qu'elle « a glissé », qu'elle « s'est brûlée », qu'elle

---

pénis, en revanche – triomphant, dominateur et hyperbolique –, est presque toujours glorifié par la mythologie érotique. C'est un symbole de puissance. » (p. 64).

« s'est fait passer sur le dos par les petits chars » [tramway] ou « lutter<sup>90</sup> [renverser] par le train » ou « les gros chars » 3, et qu'elle « promène son *fun* ».

### ***L'accouchement***

Au terme de sa grossesse, période où on dit la future mère « malade » 3 et à qui on souhaite un accouchement facile ou « une belle maladie » 3, vient le moment d'« acheter » 13, de « débouler » [perdre sa boule] 14 ou « débosser », de « dessouffler », de « délivrer » 11, d'« avoir son enfant » 10, d'« accoucher » 9, de « déboucher », d'« aboutir », de « se vider », de « sortir le pain du fourneau ». On a parfois recours à la terminologie réservée au monde animal : « chatter », « chatonner », « oursir » – car le père « guette les ours » quelques jours avant l'accouchement<sup>91</sup> –, « vacher », « vêler » 4, « ramener » 3, « mettre bas » 2, « se débarrasser de sa portée ». Le passage des Sauvages (« les Sauvages vont passer », « ont passé », « sont passés », « sont venus » ; « avoir la visite des Sauvages ») ou des Indiens est une des interprétations usuelles données aux enfants 19 dans ce contexte : la crainte de leur venue justifie d'abord leur mise à l'abri chez les voisins pendant l'accouchement, la présence d'un nouveau bébé qu'ils « ont apporté » 12 (« la Sauvagesse l'a apporté », « elle a eu son *papoose* » [bébé]) et même l'alitement de la mère (« un Sauvage a passé puis a cassé sa jambe avec un bâton »<sup>92</sup>). D'autres inter-

90. Selon Julie Boissonneault et Ali Reguigui, l'usage de ce verbe serait particulier à l'Ontario français ; cf. « Au-delà des technoclectes. Problématique de traitement du corpus du français en Ontario » dans Leïla Messaoudi et Pierre Lerat (dir.), *Les Technoclectes / Langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat, Publications du laboratoire Langage et société, 2014, p. 440.

91. Cette expression coiffe les souvenirs de Vieux Doc (docteur Edmond Grignon [1861-1939]), *En guettant les ours. Mémoires joyeux d'un médecin des Laurentides*, Montréal, Fides, 1981 [1930], 199 p.

92. En plus des Sauvages, qui ont apporté l'enfant et cassé la jambe de la mère parce qu'elle ne voulait pas du bébé, on rapporte que la Mi-Carême agissait exactement de la même façon ; cf. Suzanne Marchand, *Partir pour la famille. Fécondité, grossesse et accouchement au Québec 1900-1950*, Québec, Éditions du Septentrion, 2012, p. 46-47 ; Georges Arsenault, *La Mi-Carême en Acadie, op. cit.*, p. 61-66 ; dans le comté de Kamouraska, c'est un bohémien qui joue ce rôle et maltraite la mère avec

médias remplissent aussi ce rôle de visiteur (la « cigogne » 4, le Saint-Esprit) ou on raconte que l'enfant a été « trouvé sous une feuille de chou » 2 ou « sur un chou », « sur le tas de fumier » ou « sous une roche après le passage d'un bateau », ou que la mère « est allée le chercher à l'hôpital » ou dans un magasin (« allée magasiner ») ou « dans le *crique* » parce que les bébés vivent dans l'eau. Le temps de récupération de la mère, même si la question n'a pas été posée, a toutefois été associé à la naissance par les termes « relève » et « relevailles », « relever » 2 et « ramener » 2.

### ***L'avortement***

Si l'expulsion du fœtus se fait involontairement avant terme, lorsque la mère fait une « fausse-couche » 27, on dit qu'elle « a reviré » ou « viré » 21, qu'elle a « fait une perte » 2 ou « perdu son bébé » 18, « sa couvée », « son veau ». On comprend que, si elle n'a pas fait son temps, qu'elle a « vu en rouge » ou « saigné » 2, c'est que « ç'avait été mis trop au bord » et qu'elle « a décroché », qu'elle « s'est démanchée » 2. Dans le cas de l'interruption volontaire de grossesse, on parle de « se faire démancher » 4, « revirer », « retourner », ou « aspirer », « défaire » ou « détruire son bébé » par une avorteuse, nommée « grafigneuse » ; ou qu'elle est « allée travailler à Montréal ».

### **Les tabous naturels**

#### ***Terminologie générale***

Généralement parlant, on regroupe les besoins d'uriner et de déféquer sous une appellation commune, comme « aller à la toilette » 2 ou « aux toilettes » 6, « à la bécosse » 11, « à la canne » [*can*] 5, « à la closette » ([*closet*], « éclosette » 3), « à la chiotte » 2, « au petit coin » 2, « au cabinet » 2, « à la *John* » 2, « à la catherine ». Des expressions plus vulgaires disent la même chose : « aller se vider » 5, « vider sa tinqe » [*tank*] 5, « faire le vide », « se déchar-

---

un gourdin : Horace Miner, *Saint-Denis : un village québécois*, Présentation de Jean-Charles Falardeau, Ville LaSalle, Hurtubise HMH, 1985 [1939], p. 228.

ger », « se déboucher », « se déconstiper ». Plus discrètement, on se sert d'un euphémisme à saveur humoristique qui sera compris, sinon tout de suite, du moins après coup : « aller voir [ou] visiter sa tante » 6, « aller chez tante Catherine » ou « voir Madeleine », « aller sur le trône » 3, « prendre ses précautions », « faire un peu de lecture », « faire de la place pour d'autre », « travailler pour soi-même », « avoir une envie qui ne lui sort pas de l'idée » ou « répondre à l'appel de la nature ».

### *Uriner*

Pour décrire cette fonction, on rencontre les inévitables termes : « pisser » 28, ou « faire pisser son niaiseux », « le gendre du beau-père » en version plaisante, abrégé en « faire une pisse », ou « faire pipi » 16, adouci pour les enfants (« faire un pipi doré » 2, « un pipi d'amour » 2), ou, pour les écoliers, le discret « faire un numéro un » 17, « ses petits besoins » 2 ou « siffler » 5 « dans l'oreille à pépère<sup>93</sup> ».

L'image de l'écoulement de l'eau, courante et très claire, prend plusieurs formes. De nombreuses variantes font d'abord allusion à son évacuation (« aller lâcher de l'eau » 11, « jeter de l'eau », « faire tomber l'eau », « aller à l'eau » 2, « passer son eau » ou « passer de l'eau » 3, « faire marcher la pompe à l'eau », « aller voir si elle coule encore », « aller à Pisseville », « se soulager » 2) ; d'autres simulent un urgent débordement (« avoir l'eau à la bouche », « les yeux me roulent dans l'eau », « ça me sort par les oreilles », « les dents [ou] les palais [dentiers] me flottent dans la bouche » 4, « les gosses me flottent ») ; ou prétendent soigner les animaux (« aller changer son poisson d'eau » 7 ou « l'eau des poissons », « donner de l'eau au cheval » 2 ou « faire boire son cheval » 2, « faire pisser le chevreuil »).

---

93. Cette dernière forme s'accompagne aussi d'une histoire : une mère corrigea son garçon qui demandait d'aller « pisser » : « Ce n'est pas beau de dire ça. Quand tu seras chez tes grands-parents, tu diras à la place : "Je veux siffler" ». Un soir, l'enfant eut envie et il dit à son grand-père endormi, et mal informé : « Pépère, je veux siffler ». Celui-ci lui répondit : « Siffle dans l'oreille à pépère, mais pas trop fort »...

De l'eau à éliminer, on passe aux larmes qu'on doit répandre (« aller faire pleurer Jeannette » 2, « Charlotte », « Gracieuse », « sa douce », « sa tante », « sa petite sœur », « la faire pleurer », « faire pleurer [ou] brailler sa bébête » 2, « faire pleurer [ou] brailler le gendre du père [ou] du beau-père », « faire brailler Germaine » 2, « si je n'y vais pas tout de suite, je vas commencer à pleurer »).

Arroser est une image atténuée pour exprimer ce délestage (« aller arroser les fleurs » 5, « les plantes », « les pissenlits », « l'avoine », « les bleuets », « aller arroser ses fesses »). Aussi, faire le vide (« aller se vider » 6, « se vider la gousse », « dégoutter » 2, « s'égoutter » 2, « l'escouer [ou] la secouer » 2, « tordre une veine », « aller changer d'huile », « en jeter une », « faire du jus »). Enfin, pour s'excuser, on prétexte une rencontre urgente (« aller voir [ou] visiter sa tante » 7, « aller chez sa tante » 2, « chez tante Marie », « aller voir tante Urina », « consulter son urine », « visiter l'oncle Johnny », « serrer la main de l'avocat », « aller voir Pierrot », « à la maison blanche », « faire le tour du champ », « aller voir si on est encore ti-gars »).

Bon nombre des expressions qui précèdent, en particulier celles qui suggèrent la chute de l'eau et l'arrosage des plantes, appartiennent prioritairement au langage masculin, les femmes étant généralement plus pudiques à cet égard.

### ***Déféquer***

Pour cette fonction, la terminologie est limitée et moins créative : chez les plus grands, « chier » 5 remporte la palme, puis « crotter » et « faire sa crotte », tandis que « faire numéro deux » 8 et « faire caca » 5 se maintiennent dans la langue enfantine. Dans le même sens, on relève encore « aller [ou] être sur le trône », « trôner », « faire une *job* » 2, « faire son tas », « lâcher un étron », « passer ses selles » ; et, pour la diarrhée, on trouve « avoir le va-vite » et « avoir le flux »<sup>94</sup>.

94. Des auteurs de chansons ont voulu saluer ce phénomène, tantôt subtilement, tantôt vertement. *La Chanson des toilettes* (paroles de Bertolt Brecht et musique de Kurt Weill), chantée par Pauline Julien (enregistrement public de février 1976)

**Péter**

Pour les gaz intestinaux, l'invention est au rendez-vous. Il s'agit souvent de réactions vives et crues, de commentaires humoristiques, poétiques ou autres.

Surpris par le bruit soudain, le témoin, ou parfois le fautif lui-même s'accusant, assimilera cet éclat à un craquement (« Tu as craqué », « la chaise craque » 3, « le plancher craque » ; « mes culottes ont craqué ») ; à une échappée musicale (« Arrête de faire de la musique » 2, « jouer du tambour », « un coup de trompette » ; « il a le trou comme une vraie trompette », « tu prends ton cul pour une trompette ») ; à un grondement ou à une détonation d'origine diverse (« le tonnerre gronde » ; « on va avoir l'orage, il commence à tonner » ; « il tonne donc bien fort icitte » ; « un coup de canon » 2 ; « arrête ton petit moteur », « c'est pas le temps de commencer [à faire du bruit avec] ta motocyclette » ; « lâcher un beugle »). On confondra parfois cette pétarade à la rumeur d'une conversation dérangement (« il jase fort », « il parle fort », « tais-toi ! ») ou confuse (« Qu'est-ce que tu as dit ? », « Hein ? », « Répète donc ? », « Qui est mort ? », « Ça parle mal, pas de dents » 2, « Laisse-le chanter ») ; ou à un reproche à son chien (« Couche-toi ! », « Couche-toi, Carlo » 2).

En l'absence de bruit ou lorsqu'on « pète en hypocrite », le pet, trahi par son odeur fétide, déclenche de prompts exclamations (« Tu pues » 4, « Tu pues en désespoir », « Puant », « Sors dehors, ça pue » 4, « Rouvre la porte », « Tu es pourri » 4), que le dégoût emporte en répliques vives qui explosent en interrogations cassantes (« Qui a chié ? » 5, « Il a chié ! » 2, « Tu es en train de chier ! », « Chie-moi pas dans la face ! », « Qui est-ce qui s'est

---

et Les Charbonniers de l'enfer (2010), relève de la première manière : « L'endroit que Georges ici-bas préférerait / Par-dessus tout était les cabinets / Là où l'on peut contempler si l'on veut / Le fumier sous ses pieds et les étoiles aux cieux ». Celle de Mononc' Serge, qui débute discrètement par « De l'heure cruelle où tout commence / Jusqu'au jour de la délivrance / Les dieux toujours plus opiniâtres / Nous réclament leur tribut brunâtre », appartient à la seconde : son refrain « *Hostie qu'j'ai hâte d'avoir fini d'chier* », expression répétée plus de vingt fois, donne son titre à la pièce, *Fini d'chier* (auteur-compositeur : Serge Robert, *Mon voyage au Canada*, Les Productions Serge, 2001).

lâché ? », « Qui a pété ? » [réponse : « La poule qui cacasse est celle qui a pondu »], « Qui a foiré ? », « Qui nous a envoyé une bombe ? », « Qui nous a empestés ? »), voire en réelles invectives (« Cochon ! » 13, « Maudit cochon ! », « Voilà un gros cochon qui a pas payé son loyer », « Mal élevé ! », « Salaud ! », « Tu n'es pas gêné ! », « Va faire ça dans la salle de toilette ! », « Va te torcher ! », « Il est plein de marde ! », « Il pète à plein cul ! »). Ces diverses apostrophes mettent en évidence les vocables communs : « chier » 10 et « vesser » 8, ce dernier avec ses déclinaisons (« lâcher une vesse » 8, « vesse de loup », « vesse de chien » ; et les qualificatifs « vesseux », « vesseuse » 2, voire « maudite péteuse de vesseuse »). Le verbe « péter » 5 apparaît ensuite, associé au supplétif « lâcher » (« lâcher un pet ») souvent suivi d'un synonyme (« lâcher une fiousse » [*fuse* : fusible] 5 ou « brûler une *fuse* », « lâcher un [ou] des gaz » 5, « lâcher de l'air », « lâcher des vents », « un petit coup de vent », « en lâcher un », « un petit clair », « un prout ») ou isolément (« se lâcher » 9, « se laisser aller »).

On marquera plus souvent sa réprobation par un euphémisme tourné en allusion négative (« Ça ne sent pas les roses » 3, « Ça [ne] sent pas les fleurs » 2, « Ça [ne] sent pas le chocolat ») ou par l'identification de la cause de cette puanteur (« Ça sent le parfum de l'écurie », « la bête puante », « On rentre au Mississippi, car on sent les truies », « Ça sent le *rubber* [caoutchouc] brûlé », « Il nous empoisonne »). Tantôt on interprète la situation du coupable (« Ça marche encore cette affaire-là ? », « Quelqu'un, arrêtez ça ! », « Je vas l'arrêter s'il passe de mon côté », « Il dégonfle », « Il n'a pas le trou du cul bouché », « Il a le corps lousse [ou] le corloche » [le corps lâche]), « Il a le trou lousse », « Il dort puis son cul veille » [quand quelqu'un pète en dormant], « T'es pas constipé », ce à quoi il peut répliquer par une justification (« J'ai coupé le fromage ») ; tantôt on lui propose une solution (« Ferme tes jambes », « Tu pourrais pas te serrer les fesses ! », « Retiens-toi, c'est pas des portes de grange ! ») ou, philosophant, on ose

définir le phénomène (« des salutations de l'intérieur », « une odeur venant d'un souterrain merdeux », « un coup de vent du trou puant », « un vent puant qui vient du terrain merdeux annonçant la naissance d'un étron », « un vent gazeux qui annonce une crotte »).

On relève encore quelques commentaires, formulés par atténuation (« passer du vent », « un petit courant d'air », « faire du vent » 2, « en échapper un » 2, « une fuite », « passer un gaz »), par métaphore (« les outardes volent bas », « l'air passe entre les deux montagnes », « faire un exercice de respiration », « échapper une maille », « faire des balounes »), ou à titre explicatif comme réaction à la nourriture ingérée (« Il a trop mangé », « Il a mangé trop de fèves », « Il mange de la marde à [en] cachette » 3, « Il doit avoir mangé des bines [*beans*] ou de la soupe aux pois », « Les bines étaient bonnes », « La soupe aux pois était bonne ») ou présage (« C'est signe que tu es encore vivant », « Il est en santé » 2, « Il va vivre longtemps » [quand ça sent fort]). Certains affectent même la forme poétique (« Chérie, mon cœur, mon amour / Je ne sais pas si tu pues / Mais tu pètes toujours », « un pet d'amour ») ou tournent soudain à un échange cinglant (« Y a-tu des mottions dans le gaz naturel ? » Si la réponse est négative, on dit : « T'as chié dans tes culottes ! »). Parfois, le fautif s'en défendra en recyclant une comptine (« A, B, C, D / La maîtresse a pété / A, J, K, L / Elle dit [que] c'était pas elle / A, J, K, U / Elle dit que c'était son cul<sup>95</sup> »), se dénoncera (« J'ai la maladie de la peau courte quand je ferme les yeux... ») ou présentera ses excuses (« Excusez mon pet / Y a tombé dans ma patelette / J'ai essayé de le poigner / Y a tombé dans mes souliers »).

### ***Roter***

L'éruclatation ou le rot, signe de politesse marquant la satisfaction d'un convive en certains pays asiatiques et moyen-orientaux, ne

---

95. Une variante recueillie à Charlesbourg, Québec, apporte cette retouche : « A, B, C, D / La maîtresse a pété / I, J, K, L / Elle dit [que] c'est pas elle / M, N, O, P, Q / Elle dit : "C'est mon cul". » Coll. J.-P.P., ms. 3946, comptine notée le 18 novembre 1974, recueillie d'Alphée B., un informateur originaire de Balmoral, Nouveau-Brunswick.

l'est pas ici. Au contraire, le rejet bruyant par la bouche des gaz de l'estomac est une impolitesse dont il faut s'excuser, spécialement chez un adulte. Cette enquête montre que la pire insulte qu'on puisse adresser à un « roteux » est « cochon ! », souvent précédé de l'adjectif « maudit » (maudit cochon ! 6). Dans un grand nombre d'expressions (21), ce mot revient aussi avec les variantes « porc » et « truie » (« Le cochon est plein », « Le cochon a trop mangé », « Les cochons sont saouls » 3, « Les cochons sont gras », « Les cochons grognent » – avec des variantes localisées : « On arrive à Boston, on entend les cochons roter », « On arrive à Gaspard, on entend les porcs », « On n'est pas loin de la pointe Claire, on entend le cochon tout à clair » – « Les cochons sont pas tous dans des parts », « Les cochons sont pas tous dans des porcheries », « Pas de cochon dans mon salon », « Grosse truie ! »). Parfois, on intime le délinquant de s'excuser (« Cochon, excuse-toi ! », « Excuse la pression des cochons ») ou on n'accepte pas ses excuses (« Excusez-moi ! – On n'excuse pas les cochons, on les engraisse ») ou on l'amène à constater son incivilité (« Qu'est-ce que t'as dit ? » 3, « Quelle langue parles-tu ? », « Hein ? », « C'est ça, dégage-toi », « Es-tu en train de remonter ton déjeuner ? », « Renvoie donc tant qu'à y être », « Toi pareillement »).

Roter étant ordinairement un réflexe involontaire, on présente spontanément, ou sur commande, ses excuses par des formules variées (« Pardon », « Excusez », « Excusez mon anglais » 2, « Excuse-toi » 2, « Excuse-moi » 2). Sur l'incipit « Excusez mon rote » 20 pour rot, une formule s'est néanmoins généralisée : associant pour la rime les prononciations *rote* et *vote* pour vôtre, elle donne « Excusez mon rot' / En attendant l' vot' » 9 et provoque par l'ajout d'autres rimes : « C'est mon estomac / mon ventre / mon corps qui s'écrotte » 11, « Si ça vous enrage, / Moi, ça m'soulage » 3, « Si ça vous choque, / Moi, ça m'débloque » 8, « Il a tombé dans mes culottes 5 / J'ai essayé de l'poigner / Mais il a tombé dans mes souliers » 5, « Amen / mes culottes sont pleines / Pour le restant d'la semaine ». Ce qui se récite à la manière d'une comptine :

Excusez mon rot'  
En attendant l' vot'  
Excusez mon rot'  
Mon corps se décrotte  
Excusez mon rot'  
En attendant que l' vot'  
Tomb' dans vot' culotte  
Excusez mon rot'  
En attendant l' vot'  
Si ça vous enrage,  
Moi, ça m' soulage  
Excusez mon rot'  
Mon estomac se décrotte  
Si ça vous enrage,  
Moi, ça m' soulage  
Excusez mon rot'  
En attendant l' vot'  
Si ça vous choque,  
Moi, ça m' débloque  
Excusez mon rot'  
En attendant l' vot'  
J'ai voulu l'attraper  
Mais i' a tombé dans mes souliers  
Excusez mon rot'  
I' a tombé dans mes culottes  
J'ai essayé de l' poigner  
Mais i' a tombé dans mes souliers  
Excusez mon rot'  
En attendant l' vot'  
C'est mon estomac qui s' décrotte  
Amen  
Mes culottes sont pleines  
Pour le restant d' la semaine

D'un jeune enfant, on dit qu'il doit « faire son rapport » 6, qu'il a « bien [ou] mal digéré » 3, qu'il a « envalé de l'air », qu'il a « bien mangé » 2, ou « trop » ou « trop vite » 2, qu'« il grandit » 6, « engraisse » ou « profite ».

### ***Hoqueter***

Si le hoquet, bruit involontaire provoqué par la contraction brusque du diaphragme en avalant, distrait ceux qui en sont témoins, il n'est pas objet de dégoût comme le rot ou le pet. Plus rare chez l'adulte, qui sait comment réagir et avec qui on sympathise parce qu'on le présume en situation de danger, ce malaise crée autour de l'enfant qui en est frappé un mouvement de solidarité ; on y déploie soins et conseils en ouvrant son catalogue de trucs pour s'en défaire assortis des signes qui y sont associés.

De celui qui en est affligé, on dit qu'il a « le hoquet » 3, « l'haquette » 7 ou « les haquettes », qu'« il haquette » 2, « hotchette » ou « a le perroquette ». On suppose qu'il « a bu trop vite » 6 ou « trop », « mangé trop vite » 5 ou « trop », qu'il « s'est énervé » ; et on croit que c'est le signe que l'enfant « grandit » 13, « profite » 9, « engraisse » 9 ou « grossit » 3.

Pour faire passer la crise, on prescrit à l'enfant la récitation d'une prière magique : soit :

J'ai le hoquet  
Qui me l'a fait ?  
C'est Jésus.  
Je l'ai plus (5) ;

ou :

C'est le bon Dieu qui me l'a donné  
C'est le bon Dieu qui va me l'ôter » ;

ou encore le *Gloire au Père*.

Quant aux multiples recettes pour faire passer le hoquet, elles privilégient trois moyens surtout : « prendre une grande respiration et retenir son souffle » 8, « son vent », « son respir », « souffler dans un sac de papier » ; ou « boire de l'eau » 7, « la tête en bas » 2, « sept gorgées », « sans respirer » ; ou encore « surprendre la personne » 4, par exemple en lui « jetant une clé dans le dos ». D'autres pratiques (« manger une cuillerée de sucre ») et gestulations (« sauter », « lever les bras »), combinées ou non aux procédés qui précèdent, produiraient apparemment les mêmes résultats.

## **Éternuer**

En plus des mots « éternuement » et « éternuer », qui sont courants, les enquêtes affichent des variantes populaires pour qualifier cette expulsion bruyante d'air causée par une irritation de la muqueuse nasale. Sur le modèle de l'onomatopée « atchoum », on a créé « atchou » 5, « catchou » 2, « apichou » 3 ou « apitchou » 2 pour désigner l'éternuement ; et, pour remplacer le verbe éternuer, on dit « atchoumer » 2 ou, en joignant le semi-auxiliaire faire, on obtient « faire atchou », « catchou », « apichou », « apitchou ».

Par empathie, on dira à un parent ou à un collègue qui éternue l'expression consacrée « À tes/vos souhaits ! » 16 ou « Que Dieu te/vous bénisse ! » 5 ; deux autres synonymes venus par l'anglais ont aussi été attestés : « *God bless you* ! » 5 dont le sens est évident, mais encore « *Gesundheit* ! » 8 [santé en allemand], qu'on reconnaît dans une demi-douzaine de transcriptions fantaisistes (« gazuntête », « gazountaï », « gasuntie », « gazountaille », « gazountide », « guezountaïsse », « gesounetaï »).

En présence d'éternuements à répétition, un témoin lassé lancera quelque injonction vigoureuse (« Va te moucher ! », « Mouchez-le ou couchez-le ! », « Excuse-toi ! », « Mets ta main devant ta bouche ! ») ou ironique (« À part de ça, ça va bien ? »).

L'éternuement est perçu comme un signe avant-coureur du rhume 2, de la grippe, à la suite d'un froid 5, dans des expressions caricaturales (« Il a couché les fesses à l'air [ou] les fesses nu-tête » 3), ou comme une réaction allergique à la poussière, aux foin, ou en blague à telle personne, tel lieu, tel travail 2. On l'interprète aussi comme l'annonce d'une visite (« visite rare », « de son amoureux »), qu'« on a embrassé un fou » ou qu'« un maquereau [coureur de femmes] se meurt ».

## **Les figures d'atténuation**

Compte tenu des modalités de la prospection – une commande imposée à des enquêteurs novices comme premières incursions sur le terrain, le court délai accordé pour son exécution qui a restreint le recrutement et le nombre des informateurs, les exigences

minimales de précision des sources d'information –, ces exercices ponctuels sur un objet aussi extravagant se sont forcément bornés à la cueillette des mots et des locutions en usage pour qualifier les interdits recherchés.

En dépit de ces nombreuses contraintes, l'enquête a généré un corpus fondamental de plus d'un millier de termes (un nombre redoublé par les occurrences) pour camoufler une douzaine de tabous sexuels et naturels. À l'évidence, ce sondage préfigure le foisonnement documentaire qu'une investigation complète sur ce thème produirait. Le présent compte rendu fait néanmoins poindre un ensemble de stratégies mises en œuvre pour contourner les interdits et nommer l'innommable.

Faute d'une connaissance suffisante de la sexualité humaine et, conséquemment, des mots justes pour nommer les parties du corps reliées à la génitalité, l'ingéniosité populaire a cherché à représenter, par des sous-entendus et des astuces commodes les suggérant, les objets prohibés. Fruit du cumul des imaginations fertiles, qui se sont succédé, une terminologie approximative et ondoyante a fini par affleurer et s'imposer avec le temps. Elle se réduit foncièrement en des allusions évocatrices et des raccourcis caricaturant les mots interdits. Ces représentations, parfois amusantes et créées avec le souci de ne blesser la pudeur de personne, parfois grossières et réservées aux adultes, ont été relayées dans des circonstances particulières, en privé ou dans des cercles restreints, entre gens de même sexe souvent. Ce travail de désignation, nécessairement par substitution, s'abreuvant de figures de rhétorique pour traduire en images ce que l'éducation n'a su enseigner, forme un système codé pour initiés, c'est-à-dire un véritable argot populaire.

### ***Du mot à la périphrase***

Les formes d'atténuation sont variées. La plus brève correspond peu à l'idée qu'on se fait normalement de la figure de style ; ce tabou minimaliste, par retenue et imprécision, se limite à l'emploi d'un seul mot, un terme vague, ambigu, polysémique, qui passe

inaperçu. Par exemple, pour désigner les menstruations, on dira avoir ses « affaires », ses « choses », ses « machines » ou ses « patentes » ; pareil traitement s'applique au mot pénis, dont l'usage est généralement ignoré, qu'on nommera plutôt l'« affaire », la « chose », le « machin ». On condensera même toute une expression, par sous-entendu, dans un simple pronom : avoir des relations sexuelles deviendra « faire ça », « le faire », « se passer ça » ; comme aussi l'état de grossesse : « être comme ça », « de même », « partie par là » ou son équivalent « partie sur l'autre bord ».

Le camouflage des mots du sexe sous des termes bizarres s'avère aussi une mesure d'atténuation efficace, notamment pour les substituts de vagin et de pénis ; ce que montre à l'envi la litanie de diminutifs curieux relevés précédemment (« minoune », « noune », « pitoune », « toune », « zoune », etc. pour vagin ; ou « bisoune », « guizoune », « siffloune », « zouzoune », « pitoune », etc. pour pénis). Ces réductions singulières, voire ridicules, qui ont la moquerie en commun avec le sobriquet, marquent la déficience d'une terminologie appropriée et la dissimulent sous la parodie ou l'humour.

Par euphémisme encore, on assimilera la grossesse à une maladie et la future mère à une « malade » à qui l'on souhaite une « belle maladie » pour un bon accouchement, ainsi qu'on dit « avoir ses maladies » ou « être malade » pour une femme menstruée. Les explications simplistes données aux enfants à propos de la naissance s'avèrent, elles aussi, euphémiques : le ventre de la mère enceinte, gonflé parce qu'elle « a trop mangé de patates », se dégonfle à l'accouchement parce qu'il a « débossé », s'est « dessoufflé » ou que la mère a « déboulé » ; l'enfant survient parce qu'on l'a « trouvé sous une feuille de chou » ou qu'il a été apporté par « les Sauvages » et, si la mère est alitée, c'est que ces derniers lui ont « cassé la jambe ».

La périphrase, façon détournée, voire subtile, de rendre une notion et parfois de l'adoucir, anime plusieurs des réactions aux bruits souvent involontaires que sont le pet et le rot. Leur désagrè-

ment ne provoque pas toujours des réactions vives ou des insultes de la part des assistants. À l'intention du péteur qu'on a repéré, on ergotera : « la poule qui *cacasse* [caquète] est celle qui a pondu ». Par ironie, péter se dira « faire de la musique », « faire un exercice de respiration », « échapper une maille » ou, par exagération, « le tonnerre gronde » ; et l'odeur détectée sera vite jugée : « ça sent le parfum de l'écurie », dira-t-on par antithèse, ou, négativement, par litote, « ça [ne] sent pas les roses ». L'enquête a aussi relevé des commentaires malicieux portés ici par un tour interrogatif, là par un tour exclamatif, qui atténuent en plaisanterie ces instants gênants. À celui qui a pété, on demandera : « Ça marche encore, cette affaire-là ? » ; ou on s'exclamera : « Ça parle mal, pas de dents ! » ; parfois le coupable, faisant mine d'accuser son chien, s'écriera : « Couche-toi, Carlo ! » De même, on lancera à celui qui vient d'éructer : « Qu'est-ce que tu as dit ? », « Quelle langue parles-tu ? », « Qui est mort ? » Ces reproches voilés, évidemment interchangeables, s'appliquent à un bruit aussi bien qu'à l'autre. On constate encore cette ambivalence dans l'emploi du mot « cochon », tout aussi accusateur, mais plus imagé dans le cas du rot : « On n'est pas loin de la pointe Claire, on entend le cochon tout à clair ». Et on tolère même la tournure poétique : « Excusez mon rot' / En attendant l' vot' / Si ça vous enrage, / Moi, ça m' soulage. » Toutefois, la meilleure réalisation de la périphrase se rencontre peut-être dans ces définitions cocasses du pet décrit, en affectant la noblesse, comme des « salutations de l'intérieur » ou, imitant la science, comme « un vent puant qui vient du terrain merdeux annonçant la naissance d'un étron »<sup>96</sup>.

### *De la périphrase à la métaphore*

Ce sont les figures d'analogie qui se prêtent le mieux à l'invention d'images susceptibles de mener à récit. Parmi celles-ci, les métaphores, ces comparaisons en esprit, abondent. Un mot,

---

96. Une variante de cette définition a été retrouvée au Québec sous forme de réponse à une devinette pour le mot vesse : « C'est un vent silencieux sortant d'un souterrain merdeux [merdeux] annonçant la naissance d'un étron. » Cf. coll. J.-P.P., ms. 5336, 1977, Charlesbourg, Québec.

parfois suivi de son complément, suffit : par exemple, qualifier les seins selon leurs dimensions de « planche à repasser » ou de « montagnes », ou bien, confondant par métonymie le contenant avec le contenu, de « bidons de lait » ou de « laiterie » ; et encore, désigner le vagin par l'« œil du bon Dieu », le « four à pain » ou la « trappe à graine ».

Au-delà de ces appellations, la description d'une action fournirait éventuellement l'amorce d'une narration ; ainsi, pour illustrer les relations sexuelles, on a noté : « mettre un petit pain dans le fourneau » – anticipation de l'action d'accoucher qui se dit « sortir le pain du fourneau » – ou « mettre la clef dans la serrure », « jouer aux pompiers » ou « à vise-dans-le-trou », « magasiner sans acheter » ou « [passer] le train dans le tunnel ».

Dans le cas du cycle menstruel, comme nous l'avons montré, le parallélisme est fort étroit et décrit les caractéristiques du phénomène touchant la régularité, l'inconfort, l'hygiène, mais surtout la couleur du sang. C'est bien par la personnification de cet état récurrent – « avoir la visite du cardinal », « ma tante Rose est en ville » –, qui colore le visiteur de passage, incarné en cardinal, russe, allemand, japonais, que s'enclencherait un possible récit. Le cas de la diurèse présente également des actions de cet ordre, toujours suivies d'un mouvement véritable cependant : ainsi en est-il des pseudo-tâches à effectuer dans l'urgence, tel « aller changer son poisson d'eau », « faire boire son cheval » ou « faire marcher la pompe à l'eau », qui signalent l'absence temporaire du locuteur. Ce dernier peut recourir au procédé de la personnification de son sexe en offrant le prétexte d'une rencontre nécessitant son déplacement : aller « voir Madeleine », « aller faire pleurer Jeannette », « aller chez tante Marie », « aller voir tante Urina » dans sa version féminine ou, dans sa formulation masculine, « aller voir Pierrot », « visiter l'oncle Johnny », « serrer la main de l'avocat ».

## CONCLUSION

### De la puissance à l'acte

La cueillette ordonnée au début des années 1980 a produit une documentation certes probable, mais imprévue dans ses résultats. Que, par des enquêtes ponctuelles sur un thème limité à une douzaine de tabous, jaillisse à brève échéance pareille floraison de plus d'un millier de réponses, voilà qui est phénoménal et symptomatique de dispositions particulières. Ce premier regard posé sur le corpus ainsi constitué témoigne de la méconnaissance quasi généralisée chez ces informateurs franco-ontariens, sans doute représentatifs de la population canadienne-française en général, de la terminologie appropriée pour désigner les organes génitaux et leurs fonctions ; il atteste également la prolifération d'un vocabulaire de remplacement dont le code, réservé aux adultes, est caché aux enfants ; et il revient à ceux-ci, sans initiation aux mystères de la sexualité, d'en décrypter par eux-mêmes le jargon et de découvrir son mode d'emploi<sup>97</sup>.

On a bien noté que la diabolisation des « œuvres de la chair », orchestrée continûment et déployée massivement par une Église catholique frileuse et soucieuse de vacciner ses ouailles contre l'impureté, aura, pour beaucoup, participé à la propagation des interdits sexuels et, indirectement, à l'éclosion d'un discours parallèle. S'il est reconnu que des vocables, tels sein, vagin, pénis et testicules, n'étaient guère entrés dans la langue des milieux populaires avant les années 1960, voire les années 1980, et que les phénomènes reliés à la naissance – menstruations, relations sexuelles et accouchement –, demeuraient énigmatiques, on usait forcément de subterfuges pour les désigner autrement. Dès lors, inspiré par la pudeur autant que par la crainte, on a prudemment travesti le secret sous un langage imagé ; notre rapport s'est

---

97. Ce qu'exprime bien ce couplet de la chanson *Te ressembler* de Francis Cabrel (album *À l'aube revenant*, 2020) : « On s'est pas dit "je t'aime" / On s'est pas serré dans les bras / Concernant l'amour, il fallait / Tout deviner nous-même / On nous laissait grandir comme ça / Et tu vois on a grandi quand même / Je le sais bien, j'étais là. » Cf. [paroles2chansons.lemonde.fr/paroles-francis-cabrel/paroles-te-ressembler](http://paroles2chansons.lemonde.fr/paroles-francis-cabrel/paroles-te-ressembler) ; source consultée le 4 mai 2021.

employé à détecter dans ce provignement les formes courantes d'atténuation et d'euphémisation : allusion et sous-entendu, abréviation et circonlocution, parodie et humour, ironie et malice, métaphore et comparaison, personnification et analogie.

Or, on observe la même tendance à nommer autrement les tabous naturels, dont les mots justes sont pourtant communément répandus. Au-delà des prescriptions religieuses et des règles de la bienséance, il appert que d'autres facteurs auraient contribué à ce fourmillement. L'amour du jeu de mots par exemple n'y serait pas étranger.

Il restera à examiner comment cette exploration initiale, qui a fait émerger une terminologie et des images en puissance, hors contexte, s'arrime à d'autres cueillettes menées séparément, particulièrement dans le riche domaine des jeux et récits facétieux de l'enfance et de l'adolescence, qui les développent et les libèrent en acte dans des mises en contexte imaginaires. Elles forment la substance normale du folklore obscène des enfants dans leur tentative de s'approprier le vocabulaire des adultes qui leur est interdit<sup>98</sup>.

---

98. Remerciements : en plus des membres de la Société Charlevoix qui ont commenté ce texte en séminaire lors de leur réunion habituelle, l'auteur exprime sa reconnaissance particulière à son collègue Bertrand Bergeron, ethnologue, et à ses confrères Michel Bock et Yves Frenette qui ont bien voulu suggérer de nouvelles pistes et faire une deuxième lecture de cette étude.